

**ENSEMBLE, METTONS LA MAIN À LA
« PAT » POUR UNE ALIMENTATION
PLUS LOCALE ET PLUS DURABLE,
ACCESSIBLE À TOUS SUR LE
TERRITOIRE DU PAYS
CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE**

PLAN D' ACTIONS



Issu du travail du Conseil Local de l'Alimentation de Proximité (CLAP), et réalisé par le Pays Castelroussin Val de l'Indre 2025



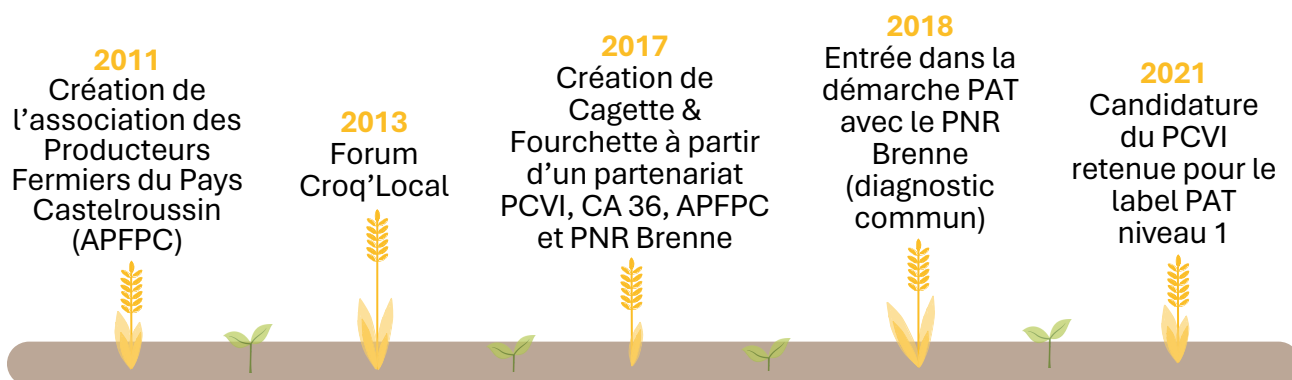
INTRODUCTION

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre (PCVI) travaille depuis 2011 sur les questions de relocalisation de l'alimentation. Après avoir travaillé avec les producteurs et la restauration scolaire, et suite à l'organisation du forum "Croq'local" ayant réuni les acteurs de l'Indre de tous les maillons de la chaîne jusqu'à la restauration scolaire, l'association Cagette & Fourchette, plateforme logistique pour l'approvisionnement de la restauration collective et des particuliers en produits locaux, est née.

Le PCVI a alors intégré les questions d'alimentation durable à ses programmes (LEADER, CRST, etc.), et pour aller plus loin, a candidaté au label de niveau 1 "Projet Alimentaire Territorial en émergence" du ministère en charge de l'agriculture. Il a obtenu ce label en 2021.

Un comité de pilotage, ainsi qu'un Comité Local de l'Alimentation de Proximité (CLAP) réunissant une cinquantaine d'acteurs, se sont mobilisés pour définir les 5 grands axes du PAT et les premières actions à engager. Quatre ans plus tard, le nombre d'acteurs identifiés au CLAP a doublé, et se répartissent dans 5 commissions thématiques (foncier ; transition agro-écologique ; circuits courts ; démocratie alimentaire ; restauration collective) ayant pour objectif de construire et suivre les projets inscrits dans le plan d'actions du PAT.

Les projets présentés dans ce plan d'actions convergent dans un objectif de transition agri-alimentaire vers un système plus durable et relocalisé, pour une alimentation saine, de qualité, locale, de saison, au juste prix pour les producteurs comme pour les consommateurs.





PLAN D' ACTIONS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL CASTELROUSSIN

02

Agriculture et
circuits courts

01

Coordination
et animation
du PAT

03

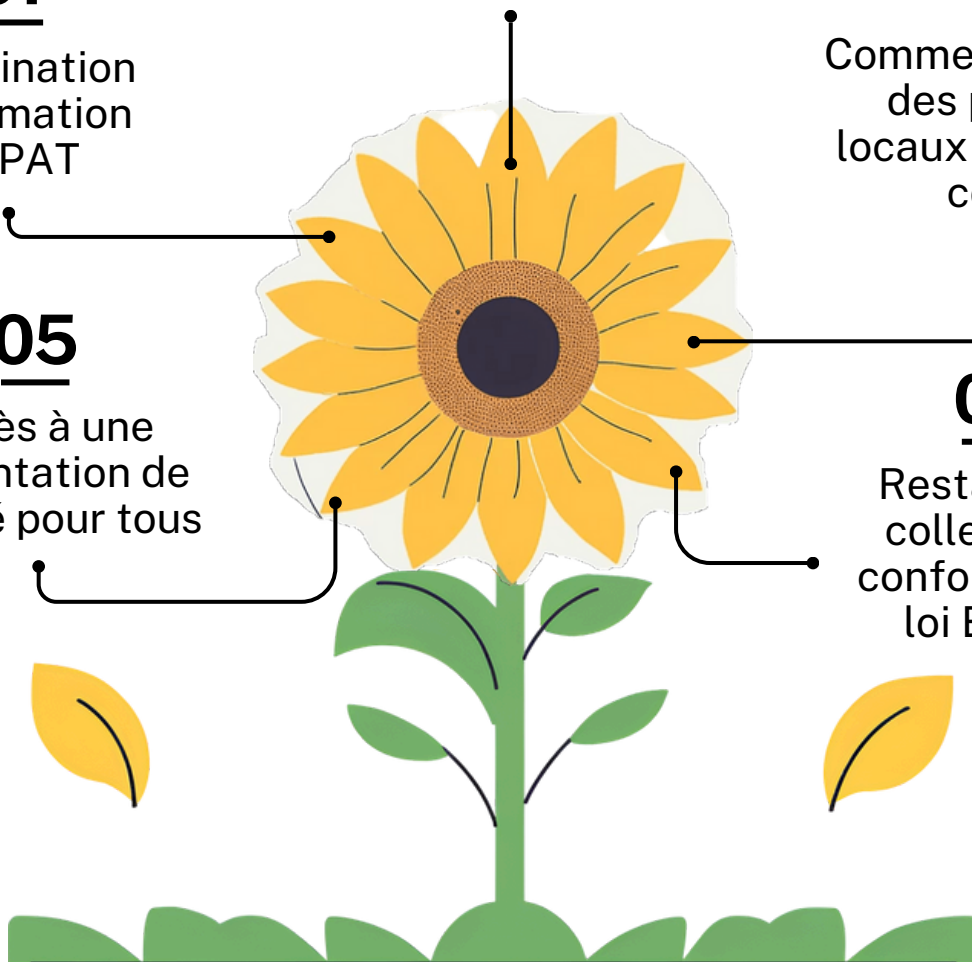
Commercialisation
des produits
locaux en circuits
courts

05

Accès à une
alimentation de
qualité pour tous

04

Restauration
collective et
conformité à la
loi EGAlim

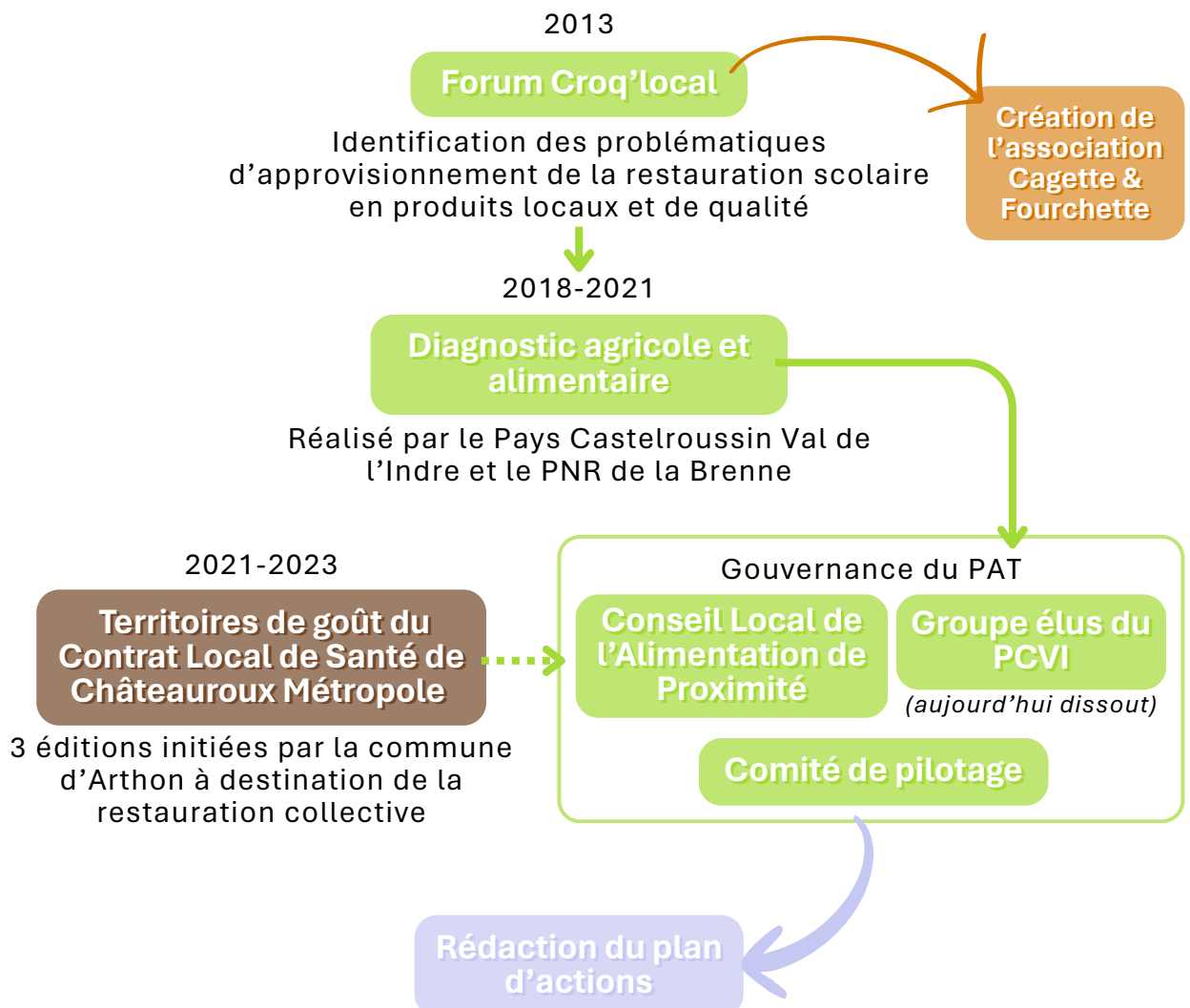




MÉTHODOLOGIE

Les fiches actions présentées dans ce livret sont le résultat du travail lors des réunions des instances de gouvernance du PAT castelroussin, lors des rencontres des réseaux inter-territoriaux des PAT, lors d'évènements de partenaires, voire au cours d'échanges plus ponctuels avec des porteurs de projets ou des partenaires.

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre, par l'intermédiaire de son PAT, se positionne comme coordonnateur des démarches en matière d'alimentation durable. Ce plan d'actions recense donc également les actions portées par des structures partenaires, dans un souhait de dresser un portrait de la dynamique territorial qui soit systémique.





NOTE DE LECTURE DES FICHES ACTIONS

La structure des fiches actions est globalement toujours la même tout au long de ce livret :

- Une page de sommaire pour chacun des “axes”, listant les fiches actions regroupées dans des “orientations”. Le découpage en axe est thématique, tandis que les orientations sont les grands objectifs visés par les actions.
- Une “fiche action” par projet décrivant les informations suivantes :
 - Description de l’action et objectifs
 - Financements de l’action engagés ou envisagés
 - Freins à la réalisation de l’action et leviers activables
 - Échelle de l’action
 - Porteur(s) de projet, partenaire(s), prestataire(s)
 - Indicateurs de suivi
 - Informations complémentaires et/ou exemples
 - Calendrier de l’action réalisé ou prévisionnel
 - En complément, les thématiques de la Stratégie Nationale pour l’Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC) traitées par le projet sont précisées en haut à gauche de chaque fiche action
 - Sont précisés en haut à droite de chaque fiche action un des trois niveaux d’état d’avancement du projet :



Action évoquée par les instances de gouvernance ou les partenaires du PAT, jugée pertinente dans le cadre du plan d’actions et en cours de réflexion ou de construction



Action en cours de réalisation par le(s) porteur(s) de projet (dont la première phase, quelle soit préparatoire ou opérationnelle a commencé)



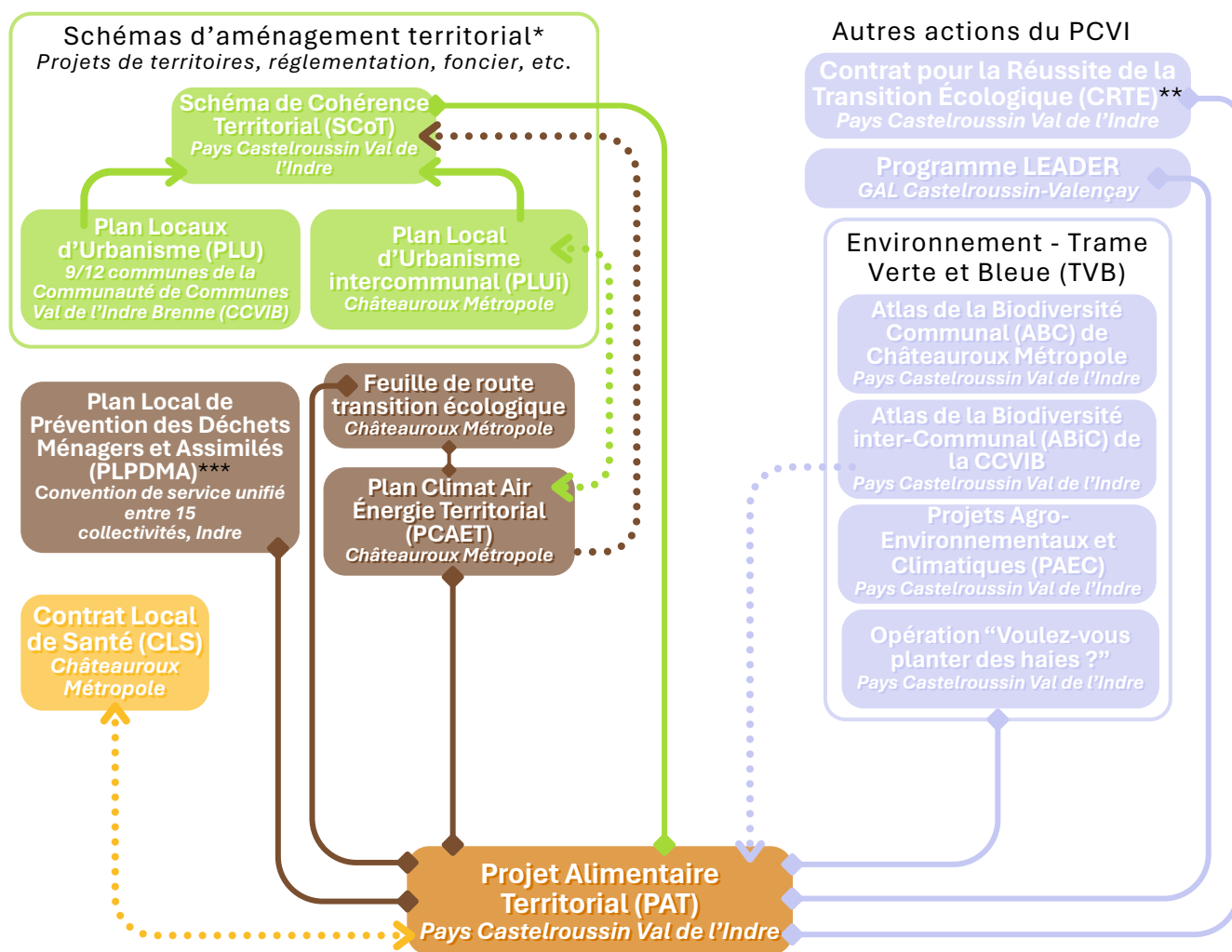
Action réalisée par le(s) porteur(s) de projet (dont la phase convenue comme fin du projet à été réalisée, comme le rendu d’un livrable ou un paiement par exemple)

Certaines actions ayant vocation à être pérennes, il peut également s’agir d’actions se réalisant en continu dans le temps et rendues opérationnelles

- En conclusion de chaque axe, une page de résumé



MISE EN COHÉRENCE AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION



Légende :

→ Doit être compatible

... → Prend en compte

◀ → Constitue un volet et/ou partage un/des objectif(s)

*L'ensemble des documents d'urbanisme et d'aménagement territorial tendent vers des objectifs de réduction de l'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'un point de vue foncier ; de développement des circuits courts et de proximité ou encore de l'artisanat d'un point de vue économique ; de préservation des écosystèmes et des continuités écologiques d'un point de vue environnemental ; de maintien de l'activité agricole locale et de transition agro-écologique des exploitations ; de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ces conséquences.

**Orientation 2 : Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire > Soigner son alimentation > soutien et valorisation des circuits courts alimentaires > action 2.47. Création d'une restauration scolaire bio à Sassièrges-Saint-Germain

***Axe "Promouvoir la consommation responsable et réduire le gaspillage alimentaire" > Approvisionner les cantines en produits locaux ; Soutenir l'installation d'une épicerie ambulante de produits en vrac ; Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective ; Soutien logistique aux structures d'aide alimentaire

AXE 1 : COORDINATION ET ANIMATION DU PAT

Orientation A : Mise en réseau des PAT

Action 1.1. Création d'une coopération départementale des PAT de l'Indre

Action 1.2. Étude stratégique de relocalisation du système agroalimentaire départemental de l'Indre

Orientation B : Veille financière

Action 1.3. Mobiliser les outils financiers adaptés au PAT

Orientation C : Promotion du PAT

Action 1.4. Communiquer sur les actions du PAT

Action 1.5. Doter le PAT d'une charte graphique

Action 1.6. Faire vivre la gouvernance du PAT

Orientation D : Montée en compétences des décideurs

Action 1.7. Former les élus en charge des thématiques liées au PAT

FICHE ACTION 1.1. CRÉATION D'UNE COOPÉRATION DÉPARTEMENTALE DES PAT DE L'INDRE



Description de l'action / objectifs :

La totalité du département de l'Indre est couvert par 6 PAT ou démarches alimentaires. La relocalisation du système agro-alimentaire est un objectif qui dépasse les frontières du PCVI, il apparaît donc nécessaire de mener un travail partenarial à l'échelle de l'Indre. Ce partenariat se concrétise par une rencontre trimestrielle des animateurs et animatrices PAT, afin de travailler sur des actions communes et partager les expériences locales, les AAP/AMI en cours, etc. La DDT 36, qui anime le réseau, rend compte de ce travail via une newsletter.

Financements :

Mise à disposition de temps agent, de matériels et de locaux le cas échéant, par les structures porteuses de PAT ou leurs partenaires.

Freins :

- Distance
- PAT à différents stades d'avancement

Leviers :

- Complémentarité entre les territoires
- Animation de la DDT 36
- Newsletter

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- CdC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse
- PNR de la Brenne
- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Pays de la Châtre en Berry
- Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne
- Pays de Valençay en Berry

Partenaires :

- DDT de l'Indre (coordination-animation)

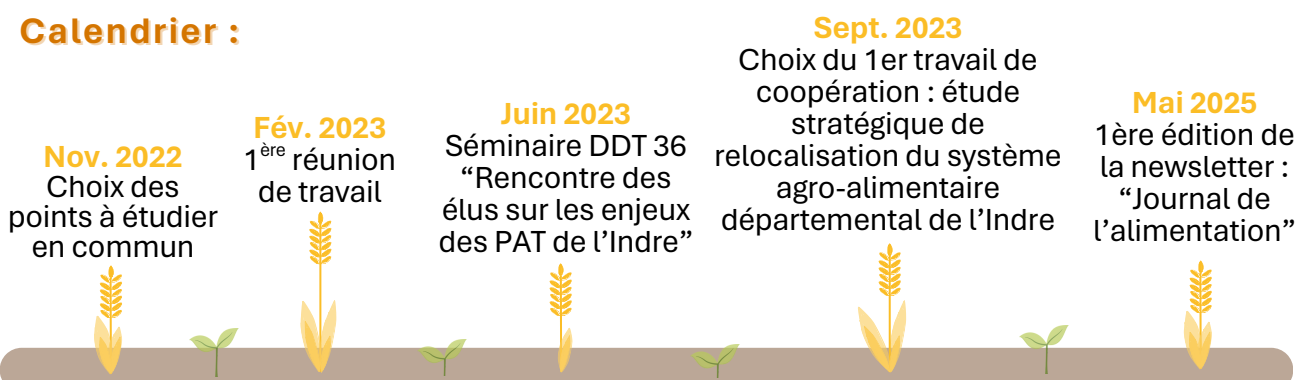
Indicateurs de suivi :

- Nombre de rencontres / an
- Nombre d'actions communes
- Nombre de publications de la newsletter

Informations complémentaires / exemples :

Un réseau existe déjà à l'échelle régionale, InPACT Centre, et un autre à l'échelle nationale, France PAT. Le PCVI s'implique dans l'ensemble de ces dispositifs, avec par exemples la présentation d'un projet à la journée d'orientation des PAT d'InPACT Centre du 13/06/2024 ou de son CLAP lors d'un webinar France PAT le 17/10/2024.

Calendrier :



FICHE ACTION 1.2. ÉTUDE STRATÉGIQUE DE RELOCALISATION DU SYSTÈME AGROALIMENTAIRE DÉPARTEMENTAL DE L'INDRE



Description de l'action / objectifs :

L'étude stratégique de relocalisation du système agroalimentaire départemental de l'Indre porte sur l'ensemble des maillons de la chaîne alimentaire : production, transformation, distribution et consommation. En interrogeant les acteurs du territoire, la première phase est un diagnostic fin du système alimentaire, notamment via l'analyse des flux. Cette analyse comprend aussi la durabilité et la résilience du système, ce qui permet de mieux se projeter dans la seconde phase de prospective à horizon 2050. A l'aide de 3 projections de relocalisation, allant de tendancielle à forte, les acteurs du territoire ont testé la résilience du système alimentaire indrien, afin d'identifier les enjeux spécifiques au territoire.

Financements :

- ADEME
- Région CVL - CRST (A VOS ID)

Freins :

- PAT à différents stades d'avancement

Leviers :

- Complémentarité entre les territoires

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- CdC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse
- PNR de la Brenne
- Pays Castelroussin Val de l'Indre (entité coordinatrice du groupement)
- Pays de la Châtre en Berry
- Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne
- Pays de Valençay en Berry

Partenaires :

- DDT de l'Indre
- Région CVL
- ADEME
- Cinquantaine d'acteurs du système agroalimentaire 36

Prestataires :

- Le Basic
- Le GRAP

Indicateurs de suivi :

- Respect des livrables
- Taux de présence et satisfaction des partenaires

Informations complémentaires / exemples :

Les concertations et COPIL ont permis de lister des pistes d'actions pour tendre vers l'objectif de relocalisation. En effet, l'étude visait aussi à pérenniser la coopération politique entre les porteurs de démarches alimentaires de l'Indre, ce qui a été validé par les élus. Une nouvelle gouvernance a donc été approuvée à l'échelle départementale, avec une place pour les acteurs ayant participé à l'étude, afin de rédiger un plan d'actions.

Calendrier :

Déc. 2023
Accord des 6 élus pour la réalisation d'une étude départementale

Juin 2024
CAO et choix du prestataire

Sept. 2024
COPIL de lancement de l'étude

Fév. 2025
Fin de la phase 1 et lancement de la phase 2

Juil. 2025
Réception des livrables et pérennisation de la coopération inter-démarches alimentaire 36



FICHE ACTION 1.3. MOBILISER LES OUTILS FINANCIERS ADAPTÉS AU PAT



Description de l'action / objectifs :

Les porteurs de projets ont parfois des difficultés à financer les projets qu'ils souhaitent inscrire dans le PAT, ou ont parfois besoin de cofinancement pour solliciter des financements. Une veille des dispositifs de financements sur des sujets liés au PAT (relocalisation de l'alimentation, lutte contre le gaspillage alimentaire, précarité alimentaire, etc.) est nécessaire afin de soutenir les projets portés sur le territoire, via le relai des AAP/AAC aux porteurs de projets et acteurs du territoire. Il faut néanmoins veiller à ce que le dispositif de financement ne constitue pas la raison d'être du projet, mais plutôt un levier à sa concrétisation, le tout dans le respect des objectifs du PAT.

Financements à veiller :

- ADEME
- Région CVL
- Fondation Carasso
- AAP PNA
- LEADER/FEADER
- ARS
- MSA
- CAF
- autres fondations, AAP/AAC, etc.

Freins :

- Court délais des AAP/AAC
- Autofinancement

Leviers :

- Appui en ingénierie (PAT, DDT 36)

Échelle d'action :



Public cible :

- Porteurs de projet identifiés dans le plan d'actions du PAT
- Membres du CLAP du PAT
- Partenaires du PAT



Partenaires :

- DDT de l'Indre (relais par mail)
- DRAAF CVL (relais par mail)
- InPACT Centre (relais sur leur site internet)
- France PAT (relais sur le portail web)

Indicateurs de suivi :

- Nombre de réponses à des AAP/AAC
- Nombre et nature des projets ayant obtenus des financements

Informations complémentaires / exemples :

Le lien avec les partenaires et le suivi de leurs projets est un prérequis à leur accompagnement vers des dispositifs de financement adaptés. Le travail des commissions thématiques sur le plan d'actions et la priorisation de ces actions permet également de s'orienter vers les financeurs adéquats. Le format "revue de projets" en CLAP ou en COPIL constitue également une source d'inspiration pour d'autres projets.

Calendrier (exemples de financements obtenus) :



FICHE ACTION 1.4. COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS DU PAT



Description de l'action / objectifs :

Le PCVI dispose de plusieurs outils de communication : le site internet (onglet "alimentation en circuits courts"), la page Facebook et la lettre d'informations trimestrielle. Ils sont alimentés par la chargée de communication, qui contribue donc à la promotion du PAT. Elle fait le lien avec la presse locale et peut également créer des supports de communication sur des actions spécifiques. La communication passe aussi par l'organisation et la participation à des événements, afin que le PAT soit clairement identifié par les acteurs du territoire.

Financements :

- Mise à disposition de temps agent
- LEADER
- CRST
- AAC MASA

Freins :

- Temps
- Matériel

Leviers :

- Chargée de communication du PCVI
- Support DDT 36
- Réseaux PAT pour relayer

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre

Partenaires :

- DDT de l'Indre (dont "Journal de l'alimentation" du réseau départemental)
- Presse locale (La Nouvelle République, Bip TV, etc.)
- Membres du CLAP (organisation d'événements auxquels le PAT est invité à présenter ses activités)
- Réseau régional InPACT Centre
- Réseau national France PAT

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'articles publiés
- Nombre de participations/organisation d'événements de promotion du PAT

Informations complémentaires / exemples :

Le PCVI est régulièrement sollicité pour présenter les activités de son PAT, et donc cité dans des articles de la presse locale ou des newsletters des différents réseaux des PAT. A l'été 2024, dans le cadre des JO&P et en partenariat avec la DDT 36, une exposition photos sur les produits locaux a été produite ainsi qu'un kakémono présentant le dispositif PAT.

Calendrier (exemples) :

Juil. 2021

1er article concernant la labellisation de niv. 1 du PAT dans la lettre d'informations du PCVI



Sept. 2023

1ères fiches actions validées et diffusées aux partenaires du PAT



Oct. 2025

Participation du PAT castelroussin aux "Rencontres d'affaires producteurs locaux-acteurs de la restauration" organisées par les chambres consulaires de l'Indre



FICHE ACTION 1.5. DOTER LE PAT D'UNE CHARTE GRAPHIQUE



Description de l'action / objectifs :

Le PCVI porte de nombreux dispositifs qui ont une identité graphique, comme le programme LEADER ou Natura 2000. Le PAT n'en dispose pas, en dehors du logo du label "PAT" national, et n'a donc pas d'identité visuelle propre. Une charte graphique avec un logo spécifique au PAT castelroussin serait donc un outil d'identification supplémentaire pour les partenaires et acteurs du territoire. Cela permettrait d'uniformiser les documents graphiques et d'apposer le logo sur les supports de communication, y compris dans le cadre d'actions partenariales.

Financements :

- Mise à disposition de temps agent
- LEADER
- CRST
- AAC MASA

Freins :

- Coût

Leviers :

- Chargée de communication du PCVI

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre

Partenaires :

- Membres des instances de gouvernance pour proposition et validation de l'identité graphique du PAT

Prestataire éventuel :

- A définir

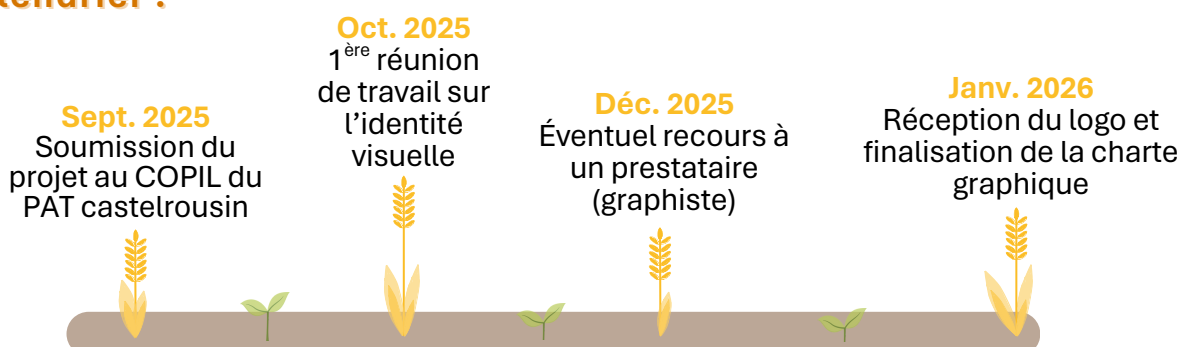
Indicateurs de suivi :

- Création d'un logo
- Création d'une charte graphique

Informations complémentaires / exemples :

Sur le territoire du département de l'Indre, le PNR de la Brenne et la CdC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse disposent d'un logo propre au PAT avec une entité visuelle identifiable et identifiée par leurs partenaires. Si le PCVI compte une chargée de communication, le recours à un prestataire spécialisé en graphisme sera peut-être nécessaire pour le logo.

Calendrier :



FICHE ACTION 1.6. FAIRE VIVRE LA GOUVERNANCE DU PAT



Description de l'action / objectifs :

Assurer la tenu des réunions de la gouvernance du PAT : COPIL, CLAP et commissions thématiques. Le COPIL se réuni 2 fois par an et assure le suivi du PAT, il vote l'évolution du plan d'actions au regard des orientations proposées par le CLAP et des actions proposées par les commissions thématiques. Le CLAP se réunit 1 fois par an sous la forme d'une grande concertation avec les acteurs de tous les maillons du système alimentaire, afin d'orienter les actions du PAT avec une vision transversale, ancrée localement et systémique. Les 5 commissions thématiques se réunissent autant que nécessaire afin de travailler sur des actions concrètes sous la forme de "comités techniques".

L'objectif de ces instances est de coconstruire le plan d'actions du PAT, en suivre et évaluer les actions, mettre en synergie les forces vives du territoire, partager les expériences, etc.

Financements :

Mise à disposition de temps agent, de matériels et de locaux le cas échéant, par les structures porteuses de PAT ou leurs partenaires.

Freins :

- Disponibilité des acteurs
- Distance

Leviers :

- Gouvernance du PCVI (liens avec les élus)
- Engagement fort des acteurs locaux

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre

Partenaires :

- Associations
- Établissements d'enseignement
- Chambres consulaires
- Restauration collective
- GMS/épiceries
- Élus du PCVI
- Communes/EPCI
- Établissements médico-sociaux
- Services de l'État
- Groupements de producteurs et syndicats
- Magasins de producteurs et outils de transformation, etc.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de réunions des COPIL/CLAP/commissions thématiques/an

Informations complémentaires / exemples :

Les COPIL et CLAP sont ancrés depuis le démarrage du PAT, tandis que les commissions thématiques sont une nouveauté afin d'accélérer la mise en œuvre opérationnelle de son plan d'actions. Elles se composent des membres du CLAP et se déclinent en 5 : foncier ; transition agro-écologique ; circuits courts ; démocratie alimentaire ; restauration collective.

Calendrier :



FICHE ACTION 1.7. FORMER LES ÉLUS EN CHARGE DES THÉMATIQUES LIÉES AU PAT



Description de l'action / objectifs :

Les élections ayant lieu tous les 6 ans, il est nécessaire d'acculturer les nouveaux élus aux enjeux du PAT sur l'alimentation et l'agriculture durable. Des sessions de formation seront donc proposées à l'ensemble des élus du territoire (notamment ceux en charge de thématiques liées au PAT) et en priorité aux élus du COPIL du PAT et du Pays Castelroussin Val de l'Indre, sur la base du volontariat. Elles pourront être aussi bien théorique que pratique, afin de donner des outils et méthodologies sur les différents sujets traités au sein du PAT. Elles se dérouleront en lien avec les partenaires du PAT, et pourront s'accompagner de visites techniques sur le territoire, voire en dehors.

Financements :

- Communes/EPCI
- DIFE

Freins :

- Disponibilité des élus
- Budget des collectivités

Leviers :

- Fonds du Droit Individuel à la Formation des Élus locaux (DIFE)

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Communes/EPCI



Partenaires :

- Élus du territoire du PCVI
- Communes/EPCI
- Chambre d'agriculture de l'Indre
- ADEARI
- EPLEFPA Naturapolis
- Terre de Liens

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'élus formés
- Nombre de visites/voyages d'études

Informations complémentaires / exemples :

La communauté de communes Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse a réalisé un voyage d'étude en Dordogne sur leur projet de restauration scolaire 100% bio, local et fait maison dans les collèges. Une délégation d'élus et techniciens de différentes structures y ont participé. Ce type d'initiative permet d'étudier des exemples inspirants au sein ou en dehors du territoire, afin de comprendre les enjeux d'un projet, ses freins et les leviers activables, ou bien de le mettre en valeur.

Calendrier :



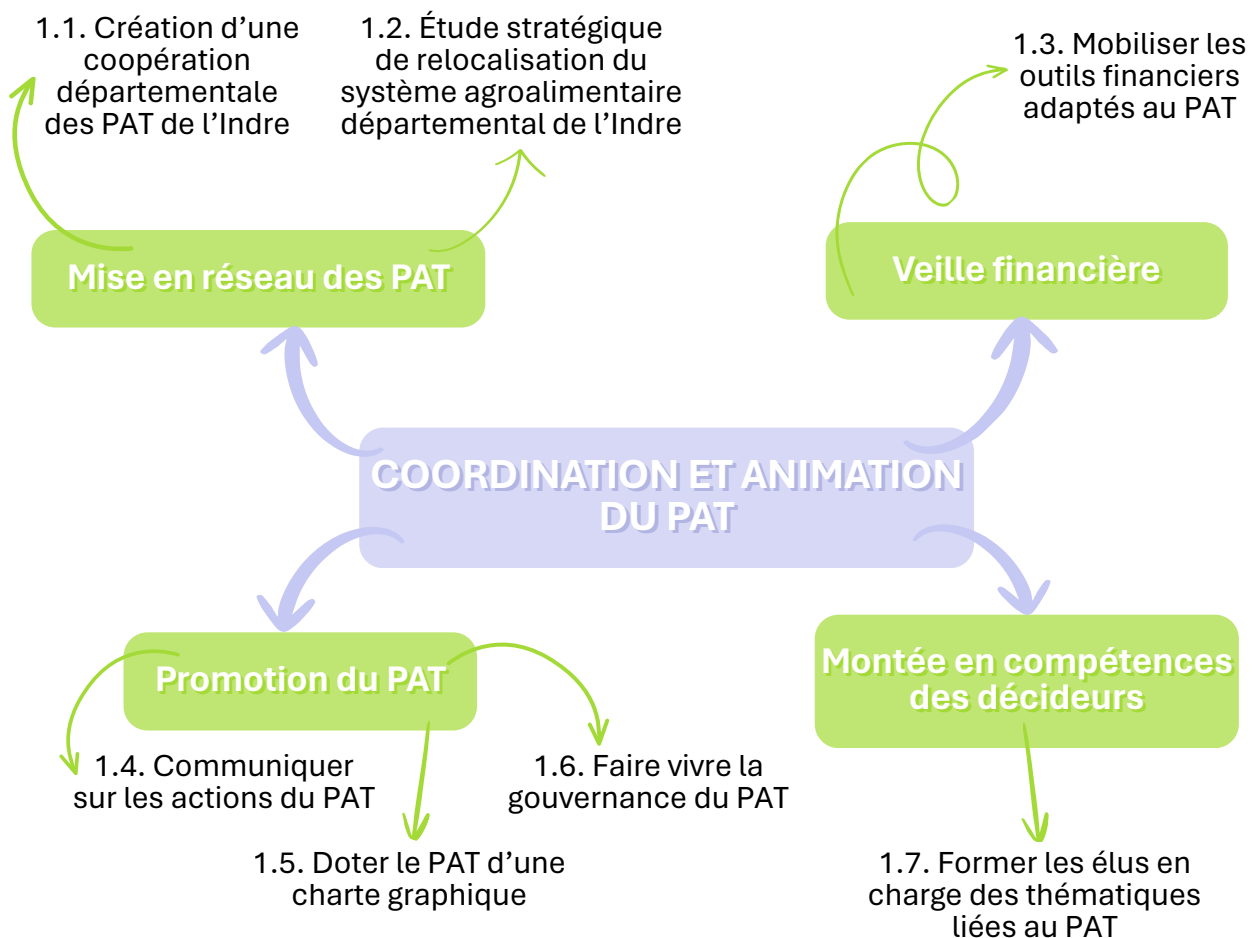


L'AXE 1 PROPOSE...

Sept actions transversales à pérenniser ou à mettre en place afin d'assurer l'animation, la coordination et la mise en valeur du PAT castelroussin.

Dans cette perspective, le PAT s'est doté d'une gouvernance qui a permis de lancer la dynamique, et qui est renforcée par la création de commissions thématiques, afin de concrétiser les actions du PAT dans sa phase opérationnelle. Leur création est permise par des liens forts avec les partenaires et acteurs du territoire, créés à l'occasion des rencontres du CLAP ou des différents réseaux des PAT. Le Pays Castelroussin Val de l'Indre est impliqué dans chacun d'eux, et se met régulièrement à disposition pour partager ses expériences. Au sein de son territoire de proximité, à l'échelle du département de l'Indre, il est relativement moteur, notamment dans le cadre du réseau inter-démarches alimentaires de l'Indre : il a en effet assuré la coordination de l'*Étude stratégique de relocalisation du système agroalimentaire départemental de l'Indre*.

Cet axe comprend également la communication comme véritable outil pour la montée en puissance du PAT, la veille financière ainsi que la montée en compétences des décideurs sur les thématiques liées au PAT.



AXE 2 : AGRICULTURE ET CIRCUITS COURTS

Orientation A : Rédiger une stratégie foncière à l'échelle du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Action 2.1. Réaliser un diagnostic foncier, agronomique et agricole à l'échelle du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation B : Faciliter l'accès au foncier

Action 2.2. Mobiliser et/ou acquérir du foncier public

Action 2.3. Installation de producteurs en circuits courts

Orientation C : Accompagner la transition agro-écologique

Action 2.4. Créer du lien entre le PAT et les PAEC

Action 2.5. Accompagner les producteurs vers la labellisation

FICHE ACTION 2.1. RÉALISER UN DIAGNOSTIC FONCIER À L'ÉCHELLE DU PAYS CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE



Description de l'action / objectifs :

Doter le territoire d'un outil de connaissance fin du foncier agricole ou à potentiel agricole, afin de protéger l'existant et valoriser les potentiels. Le diagnostic portera également sur la nature des sols et des cultures afin de travailler sur la diversification de la production. Il devra aussi comporter un volet sur l'économie agricole et un volet sur les profils socio-démographiques des exploitants. Le diagnostic devra être partagé entre l'ensemble des acteurs du territoire, en constituant un ou plusieurs groupes de travail.

Financements :

- Région CVL - CRST
- LEADER

Freins :

- Taille du territoire d'étude
- Disponibilité des acteurs

Leviers :

- Diagnostic départemental réalisé
- Diagnostic agricole réalisé pour Châteauroux Métropole

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Châteauroux Métropole
- CdC Val de l'Indre Brenne
- Pays Castelroussin Val de l'Indre

Partenaires :

- Communes du PCVI
- DDT de l'Indre
- Chambre d'agriculture de l'Indre
- Terre de liens
- GDAB 36
- SAFER du Centre
- ADEARI

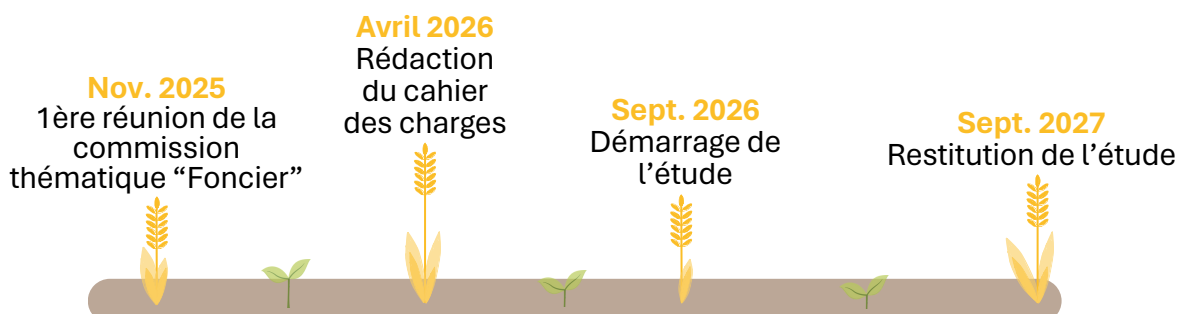
Indicateurs de suivi :

- Nombre d'objectifs/mesures du PAT formalisés dans les documents d'urbanisme

Informations complémentaires / exemples :

Le PNR de la Brenne a lancé sa stratégie foncière 2025-2030. Ses enjeux diffèrent de ceux du PCVI, mais un objectif peut être partagé : celui du maintien de l'agriculture (SAU) et de la reconquête des friches, via l'installation-transmission, la veille foncière mais aussi d'autres outils à expérimenter pour la protection ou la gestion des terres agricoles (ZAP, PEAN, etc.).

Calendrier :



FICHE ACTION 2.2. MOBILISER ET/OU ACQUÉRIR DU FONCIER PUBLIC



Description de l'action / objectifs :

Les communes et intercommunalités peuvent être propriétaires de foncier, temporairement ou durablement. L'action propose donc de mobiliser ou d'acquérir du foncier pour son sol s'il est cultivable, ou pour du bâti à vocation agricole ou agroalimentaire. Il peut être géré par la collectivité ou bien être loué ou vendu à un exploitant. Cela peut permettre la création d'un potager municipal pour approvisionner la restauration collective, voire d'une ferme communale à but pédagogique, ou bien de faciliter l'installation d'un producteur.

Financements :

- SAFER
- Fonds de compensation agricole
- Région CVL - CRST
- EPCI/communes

Freins :

- Coût
- Nature des sols

Leviers :

- Travail commencé sur la ville de Châteauroux et à essayer

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Châteauroux Métropole
- CdC Val de l'Indre Brenne
- Communes

Partenaires :

- DDT de l'Indre
- SAFER du Centre
- Terre de liens
- Propriétaires privés
- Communes/EPCI
- Chambre d'agriculture 36
- EPLEFPA Naturapolis
- PCVI
- Candidats à l'installation/producteurs

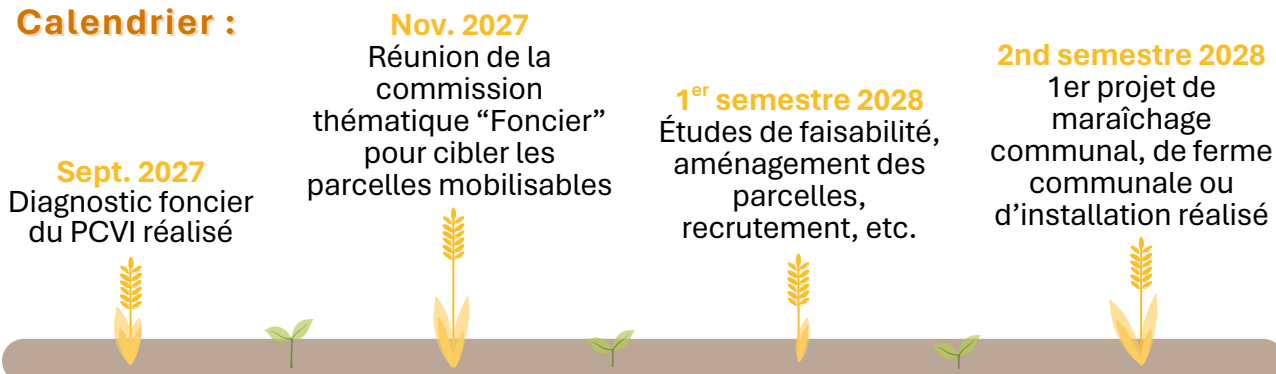
Indicateurs de suivi :

- Nombre de partenariats avec des structures agissant pour le maintien/reconquête du foncier agricole

Informations complémentaires / exemples :

Châteauroux Métropole a mobilisé du foncier disponible au sein de ses serres municipales afin d'y implanter une activité de maraîchage, qui alimente une partie de la restauration collective. Les premiers bénéficiaires ont été le restaurant municipal, les centres de loisir et les écoles élémentaires de Châteauroux.

Calendrier :



FICHE ACTION 2.3. INSTALLATION DE PRODUCTEURS EN CIRCUITS COURTS



Description de l'action / objectifs :

Dans un contexte à la fois de difficulté de transmission et d'installation des exploitations, apporter une aide technique et financière aux projets d'installation est un atout pour le développement des circuits courts. C'est ce qu'a permis un appel à projets lancé par la Chambre d'agriculture de l'Indre en 2021. Il visait à financer une partie des dépenses incombant aux nouveaux exploitants lors de leur installation. C'est la ferme de l'Auneau qui a été retenue pour s'installer en 2022 à Buzançais.

Ce type d'action pourra être reconduite dans le cadre du PAT, car les porteurs de projets ont identifiés le PCVI à la fois pour les orienter dans la construction de leur projet, et dans les financements possibles (dont ceux gérés par le PCVI : LEADER et CRST).

Financements :

- LEADER
- Chambre d'agriculture 36

Freins :

- Coût pour les porteurs de projet
- Identification des terrains

Leviers :

- Compétences de la Chambre d'agriculture 36
- Expérience de l'AAP de 2021

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Chambre d'agriculture de l'Indre



Partenaires :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- CdC Val de l'Indre Brenne
- Commune de Buzançais

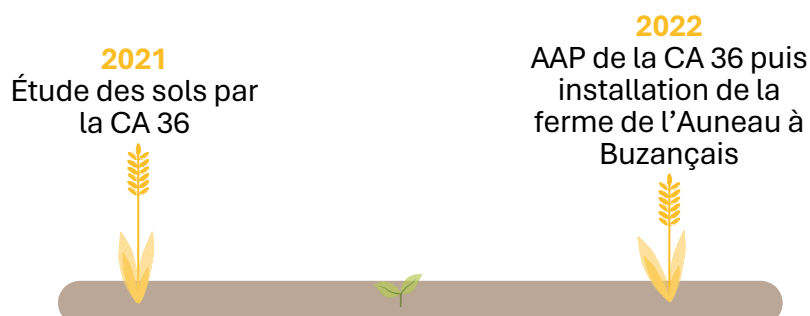
Indicateurs de suivi :

- Nombre d'installations sur le territoire

Informations complémentaires / exemples :

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre a été sollicité dans le cadre d'un regroupement de producteurs à Neuillay-les-Bois. Ils ont pu être mis en relation avec un large panel d'acteurs (Région CVL, DDT 36, PNR de la Brenne, CCVIB, chambres consulaires, etc.) aussi bien pour consolider leur projet (débouchés notamment) que pour la recherche de financements.

Calendrier :



FICHE ACTION 2.4. CRÉER DU LIEN ENTRE LE PAT ET LES PAEC



Description de l'action / objectifs :

Le PCVI porte de nombreux dispositifs en lien avec la protection de l'environnement, notamment au titre du site Natura 2000 de la Vallée de l'Indre. Les producteurs situés dans ce périmètre peuvent donc mettre en place des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) pour lesquels ils doivent mettre en place certaines Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Ceci s'inclut aussi dans la Trame Vert et Bleue (TVB) du SCoT du PCVI. Pour éviter la redondance des actions menées, il est nécessaire de créer du lien entre ces dispositifs.

Financements :

- FEADER
- CRST
- AAP MASA

Freins :

- Disponibilité des acteurs

Leviers :

- Chargée de mission environnement du PCVI

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre



Partenaires :

- DDT de l'Indre
- Région CVL
- Chambre d'agriculture 36
- Indre Nature
- SEPANT

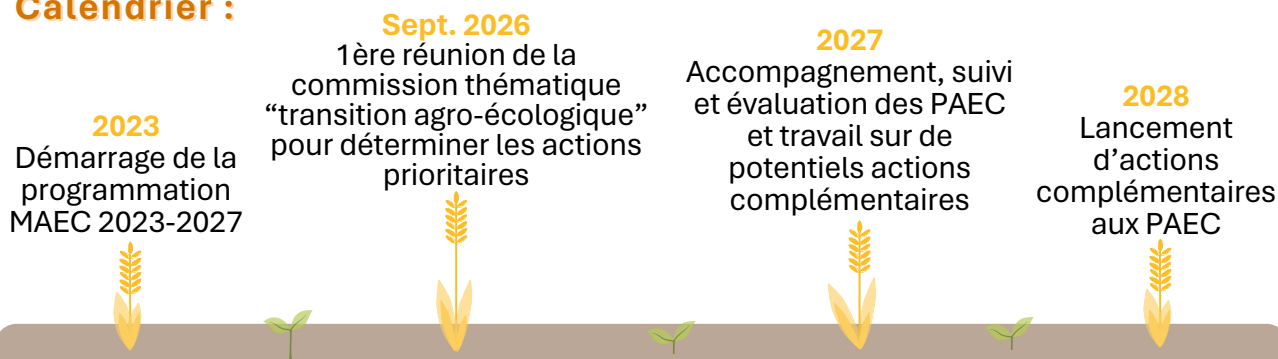
Indicateurs de suivi :

- Nombre de professionnels sensibilisés aux enjeux climatiques, de biodiversité et/ou de préservation des ressources

Informations complémentaires / exemples :

A noter que dans le cadre des missions "environnement" du PCVI, un Atlas de la Biodiversité inter-Communal (ABiC) est en cours d'élaboration et a bien prévu de prendre en compte l'étude inter-PAT 36, la biodiversité et l'agriculture étant étroitement liées. Il s'intègre également dans le PAT et ses objectifs. Tout ceci est complété par le dispositif "Voulez-vous planter des haies ?", une pratique agro-écologique essentielle dans un contexte de changement climatique et d'agrandissement des parcelles agricoles.

Calendrier :



FICHE ACTION 2.5. ACCOMPAGNER LES PRODUCTEURS VERS LA LABELLISATION



Description de l'action / objectifs :

Le cadre de la loi EGalim requiert l'achat de produits labellisés par la restauration collective : pour favoriser la production locale, il apparaît nécessaire qu'une part significative de cette production soit labellisée. De plus, dans un contexte de changement climatique entraînant des aléas nuisibles aux cultures, des pratiques agro-écologiques apparaissent être de bons remparts. Il en est de même pour le phénomène d'épuisement des sols, dû en partie à l'agrandissement des exploitations.

Accompagner les producteurs vers des pratiques agricoles plus durables, voire vers la labellisation (AB, HVE, etc.), permettrait donc à la fois d'approvisionner la restauration collective au vue des nouvelles exigences réglementaires, et de contribuer à l'amélioration de la santé des écosystèmes et des personnes.

Financements :

- VIVEA
- LEADER
- Fondations
- Producteurs

Freins :

- Disponibilité des acteurs
- Coût

Leviers :

- Dispositifs environnementaux portés par le PCVI

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Chambre d'agriculture de l'Indre



Partenaires :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- GDAB 36 - BioCentre
- Producteurs
- Communes/EPCI
- EPLEFPA Naturapolis

Indicateurs de suivi :

- Proportion d'exploitants agricoles engagés dans une démarche de production durable et/ou de qualité

Informations complémentaires / exemples :

Accompagner les producteurs signifie avant tout se reposer sur leurs besoins. Une enquête sera donc nécessaire pour déterminer le nombre de producteurs intéressés et pour quels besoins. L'objectif des formations sera de tendre vers des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement et des personnes, sans obligation de labellisation.

Calendrier :





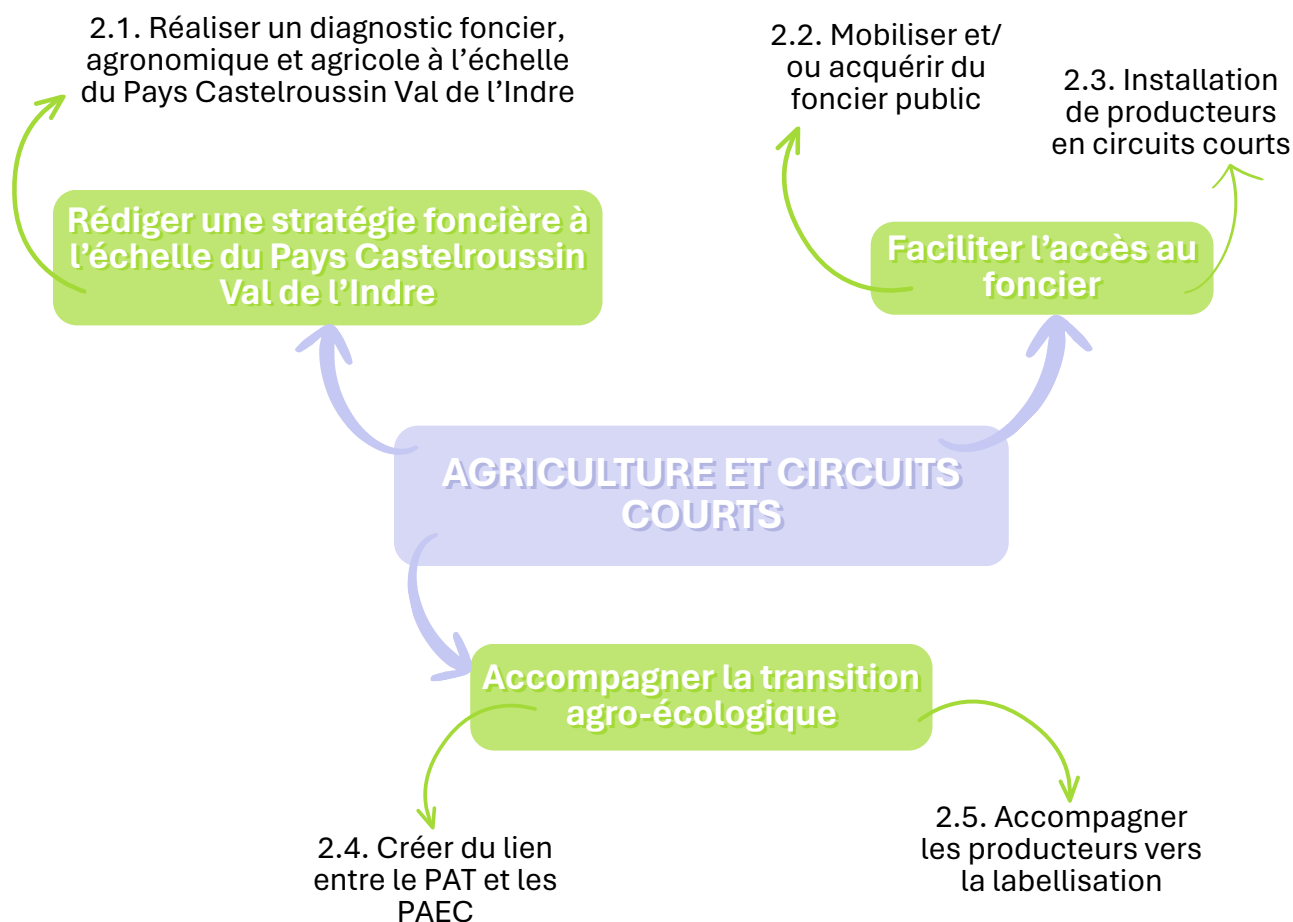
L'AXE 2 PROPOSE...

Cinq actions ciblées sur l'agriculture du territoire, visant principalement la gestion du foncier dans le respect de l'environnement.

Le foncier a été une question peu abordée dans les premières années du PAT, car le Pays Castelroussin Val de l'Indre est déjà compétent sur le SCoT en lien étroit avec les collectivités porteuses de PLU ou de PLUi. Dans la perspective de construire un plan d'actions systémique et intégrateur, il est apparu nécessaire de faire un pont avec le PAT.

Pour cela, trois orientations ont été fixées pour la rédaction d'une stratégie foncière à l'échelle du PCVI, la simplification de l'accès au foncier, et l'accompagnement des producteurs dans la transition agro-écologique.

Dans un premier temps, il s'agira de réaliser un diagnostic foncier dans la continuité de l'étude réalisée à l'échelle départementale. Cela permettra notamment de repérer les parcelles publiques ou privées aménageables pour un usage agricole. Il est souhaité en mobiliser et/ou en acquérir afin de créer un ou plusieurs potagers municipaux à destination de la restauration collective, voire une ferme municipale à des fins pédagogiques. Pour les autres parcelles, il est souhaité accompagner l'installation de producteurs lorsque cela est possible. Enfin, dans un contexte de changement climatique et de changement réglementaire des attentes en terme de qualité des produits, il apparaît nécessaire d'accompagner les producteurs vers des pratiques agricoles plus durables et respectueuses de l'environnement.



AXE 3 : COMMERCIALISATION DES PRODUITS LOCAUX EN CIRCUITS COURTS

Orientation A : Orienter les producteurs vers la restauration collective

Action 3.1. Organiser des moments d'échanges entre les acteurs de la restauration collective et les producteurs

Action 3.2. Former les producteurs à répondre aux marchés publics

Action 3.3. Cartographier et quantifier l'offre locale à destination de la restauration collective

Orientation B : Structurer la distribution

Action 3.4. Soutenir et accompagner l'installation de magasins de producteurs

Action 3.5. Soutenir les circuits alternatifs de distribution

Action 3.6. Organiser des marchés de producteurs de Pays

Orientation C : Structurer la transformation

Action 3.7. Soutenir et accompagner la création d'un outil collectif de transformation

FICHE ACTION 3.1. ORGANISER DES MOMENTS D'ÉCHANGES ENTRE LES ACTEURS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE ET LES PRODUCTEURS



Description de l'action / objectifs :

La restauration collective et la production agroalimentaire ont des contraintes parfois contradictoires. Des moments d'échanges sont donc nécessaires pour trouver les compromis qui permettront d'augmenter la part de produits locaux dans la commande publique. Les chambres consulaires se sont emparées du sujet dans le cadre de "Rencontres d'affaires" entre les acteurs de la restauration (collective et commerciale) et les producteurs. Une trentaine de stands est prévue afin d'encourager les circuits courts et de proximité.

Financements :

- Mise à disposition de temps agent
- AAP MASA
- Département de l'Indre
- EPCI/communes

Freins :

- Disponibilité des acteurs

Leviers :

- Travail de mise en lien des producteurs et de la restauration collective entamé par Cagette & fourchette

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Chambre d'agriculture de l'Indre
- Chambre des métiers et de l'artisanat 36
- Chambre de commerce et d'industrie 36

Partenaires :

- Projets ou démarches alimentaires territoriales de l'Indre
- Producteurs
- Acteurs de la restauration collective
- Restaurateurs
- UMIH Berry

Indicateurs de suivi :

- Nombre de producteurs accompagnés pour approvisionner la restauration collective du territoire

Informations complémentaires / exemples :

En 2013, un évènement départemental réunissant acteurs de la restauration collective et producteurs locaux avait été organisé : Croq'local. Les acteurs souhaitent le réactualiser, en lien avec les nouveaux enjeux du territoire. Un partenariat entre les 3 chambres consulaires a permis de répondre à cette demande : une première édition va avoir lieu le 13/10/2025, qui déterminera les possibilités de pérennisation de ces "Rencontres d'affaires".

Calendrier :



FICHE ACTION 3.2. FORMER LES PRODUCTEURS À RÉPONDRE AUX MARCHÉS PUBLICS



Description de l'action / objectifs :

Répondre à des appels d'offres, notamment dans le cadre du code des marchés publics, est une tâche complexe et chronophage. Il est donc difficile pour des producteurs de se prêter à l'exercice et donc de faire concurrence à des professionnels du commerce agroalimentaire. C'est pourquoi des formations seront proposées aux producteurs/groupements de producteurs/magasins de producteurs/etc. pour répondre à ces appels d'offres. Elles pourront porter aussi bien sur le cadre juridique et réglementaire que sur les aspects technique ou commercial, afin que ces acteurs locaux puissent s'inclure dans le panel des offres, et que les commanditaires puissent choisir un circuit court et de proximité.

Financements :

- Chambre d'agriculture de l'Indre
- Vivéa
- Producteurs

Freins :

- Temps
- Coût

Leviers :

- CA 36 agréée pour dispenser ce type de formations

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Chambre d'agriculture de l'Indre
- Chambre de commerce et d'industrie 36

Partenaires :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Cagette & Fourchette
- Communes/EPCI
- EPLEFPA Naturapolis

Indicateurs de suivi :

- Nombre de producteurs formés pour approvisionner la restauration collective du territoire

Informations complémentaires / exemples :

La communauté de communes Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse a réalisé un voyage d'étude en Dordogne sur leur projet de restauration scolaire 100% bio, local et fait maison dans les collèges. Une délégation d'élus et techniciens de différentes structures y ont participé. Ce type d'initiative permet d'étudier des exemples inspirants au sein ou en dehors du territoire, afin de comprendre les enjeux d'un projet, ses freins et les leviers activables, ou bien de le mettre en valeur.

Calendrier :

13 Oct. 2025
1^{ères} Rencontres d'affaires producteurs locaux - acteurs de la restauration à Châteauroux



année 2026
Enquête producteurs locaux sur les besoins de formation et rédaction du contenu et de l'organisation des formations



année 2027
1^{ères} sessions de formation



FICHE ACTION 3.3. CARTOGRAPHIER ET QUANTIFIER L'OFFRE LOCALE À DESTINATION DE LA RESTAURATION COLLECTIVE



Description de l'action / objectifs :

La restauration collective peine à avoir une visibilité de l'offre disponible en produits locaux sur le territoire, et toutes les exploitations ne sont pas destinées et compatibles avec la restauration collective. Un outil "d'inventaire" des produits et des quantités disponibles, éventuellement sous forme de cartographie interactive pour en visualiser la provenance, serait une aide pour le commanditaire. Cela pourrait servir pour les commandes mais aussi pour réaliser des études de marché.

Financements :

- LEADER
- ADEME
- Département de l'Indre

Échelle d'action :



Indicateurs de suivi :

- Taux d'atteinte des obligations EGalim des achats des restaurants collectifs dont produits locaux

Freins :

- Disponibilité des acteurs
- Variabilité de la production agricole

Leviers :

- Pré-existence du travail de Cagette & Fourchette

Porteur(s) de projet :

- Cagette & Fourchette
- Chambre d'agriculture de l'Indre



Partenaires :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- DDT de l'Indre
- Projets et démarches alimentaires de l'Indre
- Producteurs
- CIVAM
- GDAB 36

Informations complémentaires / exemples :

L'association Cagette & Fourchette a son propre catalogue de produits disponibles auprès des producteurs/transformateurs avec lesquels elle travaille. Elle permet déjà à de nombreux établissements de s'approvisionner en produits locaux. Cette action pourrait permettre de renforcer son activité et/ou de l'étendre pour une plus grande exhaustivité des produits locaux disponibles à destination de la restauration collective.

Calendrier :

2027
Travail sur le cahier des charges et attendus de l'outil avec les acteurs locaux



2028-2029
Étude et mise en œuvre de la méthodologie choisie



2030
Création puis livraison de l'outil



FICHE ACTION 3.4. SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DE MAGASINS DE PRODUCTEURS



Description de l'action / objectifs :

Le PCVI gère des fonds européens via le programme LEADER et régionaux par le CRST du bassin de vie castelroussin. Il accompagne donc des porteurs de projet dans la construction de leur projet et dans les demandes de financements mobilisables. C'est dans ce cadre qu'il a accompagné Paysans Berrichons dans la création de leur magasin de producteurs Commerce Berrichon à Saint-Maur. Ces accompagnements se poursuivront tout au long des programmes de financement pour les projets répondants aux objectifs qui y sont fixés.

Financements :

- Mise à disposition de temps agent
- LEADER
- CRST

Freins :

- Coût

Leviers :

- GAL Castelroussin-Valençay

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Chambre d'agriculture de l'Indre
- Chambre de commerce et d'industrie 36

Partenaires :

- Office de tourisme
- Communes/EPCI
- Producteurs
- BGE
- EPLEFPA Naturapolis

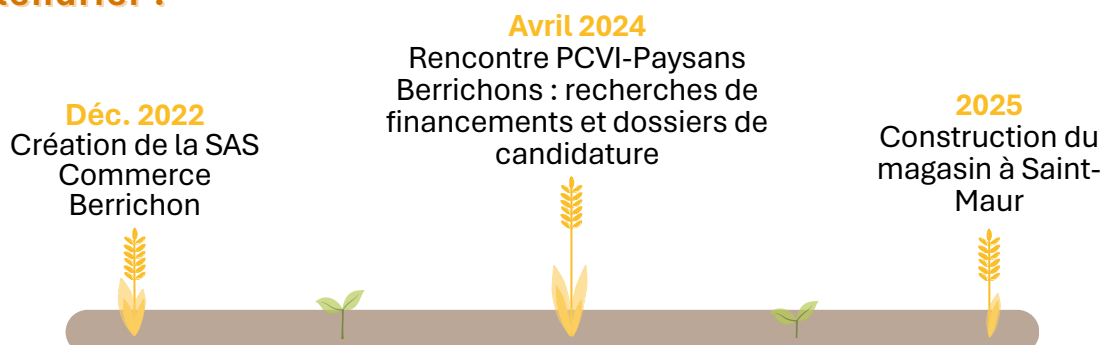
Indicateurs de suivi :

- Nombre de structures de distribution de produits durables de qualité créées ou maintenues
- Nombre d'emplois créés ou maintenus

Informations complémentaires / exemples :

Cette action comprend également le maintien et le renforcement de l'offre existante, et reposera sur la réponse à des besoins du territoire pour éviter des effets de concurrence. Elle est également complémentaire des actions de soutien aux circuits alternatifs de distribution en circuits courts. Cette action comprendra de la communication et de la mise en valeur.

Calendrier :



FICHE ACTION 3.5. SOUTENIR LES CIRCUITS ALTERNATIFS DE DISTRIBUTION



Description de l'action / objectifs :

Le PCVI est un territoire à dominante rurale sujet aux “déserts alimentaires”, c’est-à-dire de communes qui ne sont dotées d’aucun commerce alimentaire. Pour pallier aux fermetures et difficultés d’installation des commerces, d’autres solutions ont émergé pour approvisionner la population en produits locaux et de qualité. On peut citer les Associations pour le Maintien de l’Agriculture Paysanne (AMAP), le Drive Fermier, les groupements d’achats. Parfois, les producteurs sont plus proches que les commerces et on peut donc citer le dispositif “Bienvenue à la ferme”. Cette action vise donc à soutenir ces initiatives en les mettant en avant dès que possible, en les renforçant, et en essaimant ce type d’initiatives sur le territoire (notamment concernant les groupements d’achats).

Financements :

- Mise à disposition de temps agent
- LEADER
- Région CVL - CRST

Freins :

- Disponibilité des acteurs
- Distance

Leviers :

- Initiatives existantes

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Associations et tiers-lieux
- Chambre d’agriculture de l’Indre



Partenaires :

- Associations et tiers-lieux
- Cagette & Fourchette
- Pays Castelroussin Val de l’Indre
- Communes/EPCI

Indicateurs de suivi :

- Nombre d’emplois créés ou maintenus dans le secteur de l’ESS

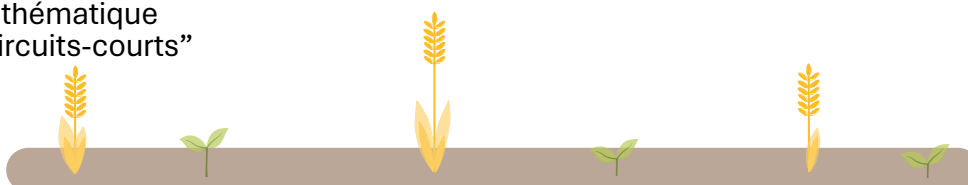
Informations complémentaires / exemples :

Cette action consiste en de la mise en réseau, de la mise en valeur via de la communication, et le cas échéant dans le développement de nouveaux projets. D’autres types d’initiatives comme les épiceries mobiles, pourront être accompagnées et essaimées. Par exemple, l’épicerie sociale mobile de Brenne l’a été au titre du CRST.

Calendrier :

1er semestre 2027

1^{ère} réunion de la commission thématique “circuits-courts”



FICHE ACTION 3.6. ORGANISER DES MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS



Description de l'action / objectifs :

Le territoire castelroussin s'inscrit dans le terroir berrichon et propose doré et déjà des "marchés gourmands" durant la période estivale. Cette action vise à s'articuler autour de l'initiative existante, au-delà des communes de Châteauroux, Déols, Le Poinçonnet et Villedieu-sur-Indre, au-delà de l'été, pour découvrir d'autres zones du territoire, avec d'autres spécialités associées à d'autres saisons. Ces marchés de producteurs de Pays pourront être l'occasion de mettre en valeur les produits et producteurs locaux, mais aussi de sensibiliser la population à l'alimentation durable en circuits-courts.

Financements :

- Communes/EPCI

Freins :

- Budget des collectivités

Leviers :

- Accompagnement de la Chambre d'agriculture de l'Indre

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Communes/EPCI
- Chambre d'agriculture de l'Indre

Partenaires :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Producteurs
- EPLEFPA Naturapolis

Indicateurs de suivi :

- Nombre de marchés de producteurs de Pays organisés
- Taux de satisfaction

Informations complémentaires / exemples :

La commune de Buzançais organise doré et déjà des marchés de producteurs de Pays en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Indre à l'été. Un appel à manifestation d'intérêt pourra être lancé auprès des communes du PCVI, afin de mailler le territoire tout au long de l'année, ou bien de changer de lieux d'une année sur l'autre. Une attention particulière devra être donnée à l'articulation entre ces marchés de producteurs de Pays et les événements existants, ayant aussi pour objectif de valoriser la production locale.

Calendrier :

1er semestre 2026

État des lieux des marchés existants et prévus



2nd semestre 2026

AMI auprès des EPCI puis des communes pour l'élaboration du calendrier des marchés 2027



2027

1er marché de producteurs de Pays en partenariat avec le PCVI et la Chambre d'agriculture 36



FICHE ACTION 3.7. SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'UN OUTIL COLLECTIF DE TRANSFORMATION



Description de l'action / objectifs :

Le PCVI gère des fonds européens via le programme LEADER et régionaux par le CRST du bassin de vie castelroussin. Il accompagne donc des porteurs de projet dans la construction de leur projet et dans les demandes de financements mobilisables. C'est dans ce cadre qu'il a accompagné Paysans Berrichons dans la création de leur atelier de transformation "Transfo Paysanne" à Saint-Maur. Ces accompagnements se poursuivront tout au long des programmes de financement pour les projets répondants aux objectifs qui y sont fixés.

Financements :

- Mise à disposition de temps agent
- LEADER
- CRST

Freins :

- Coût

Leviers :

- GAL Castelroussin-Valençay

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Chambre d'agriculture de l'Indre
- Chambre de commerce et d'industrie 36

Partenaires :

- Office de tourisme
- Communes/EPCI
- Producteurs
- BGE
- EPLEFPA Naturapolis

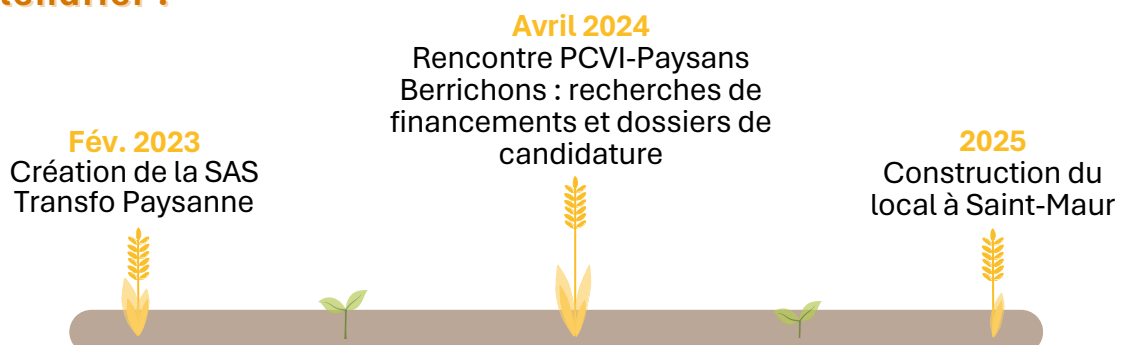
Indicateurs de suivi :

- Nombre d'outils de transformation de produits durables de qualité créés ou maintenus
- Nombre d'emplois créés ou maintenus

Informations complémentaires / exemples :

Cette action comprend également le maintien et le renforcement de l'offre existante, et reposera sur la réponse à des besoins du territoire pour éviter des effets de concurrence. Elle est également complémentaire des actions de soutien aux circuits alternatifs de distribution en circuits courts. Cette action comprendra de la communication et de la mise en valeur.

Calendrier :





L'AXE 3 PROPOSE...

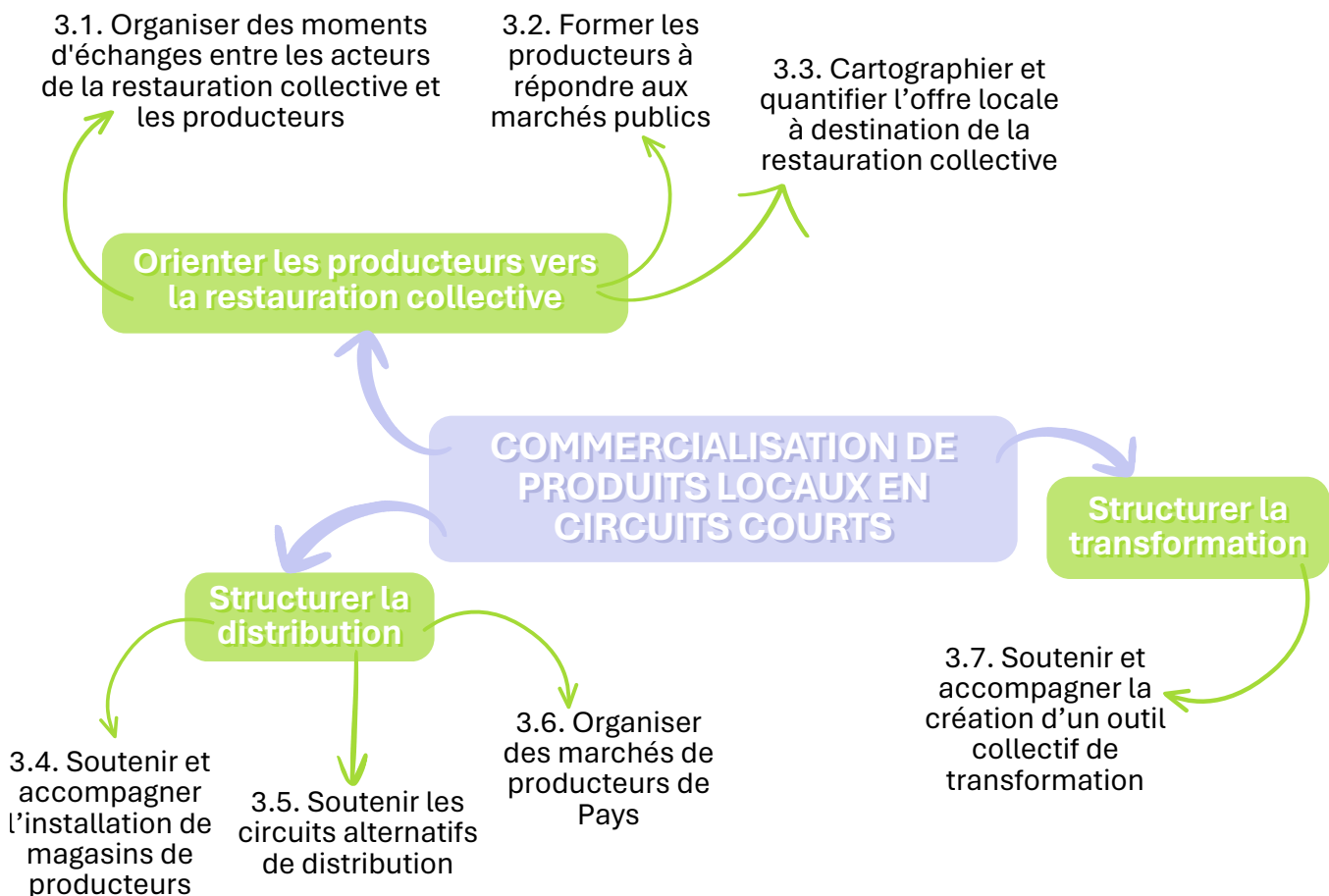
Sept actions ciblées sur l'économie alimentaire, principalement l'assurance de débouchés pour les producteurs locaux via la restauration collective.

Le dialogue entre les producteurs locaux et la restauration collective est au cœur du projet initial du Pays Castelroussin Val de l'Indre, et les acteurs locaux sont toujours en demande d'entretenir ce lien. En effet, les collectivités territoriales sont compétentes en matière de restauration scolaire notamment, mais aussi d'établissements médico-sociaux, ce qui représente un nombre conséquent de repas chaque jour (estimé entre 12 000 et 14 000 repas par jour).

Des freins existent cependant, parmi lesquels le recours aux marchés publics qui risque de disqualifier les producteurs locaux face à des professionnels agro-industriels. C'est pourquoi il apparaît nécessaire de proposer des formations pour répondre aux appels d'offres. Côté restauration collective, afin de rédiger leurs marchés et de planifier au mieux leur approvisionnement, une meilleure visibilité concernant l'offre locale (prix, quantité et localisation) serait une aide précieuse.

Pour mettre en valeur les produits locaux auprès du grand public, le PCVI souhaite s'engager dans l'accompagnement de magasins de producteurs, de circuits alternatifs de distribution, et de marchés de producteurs de Pays.

Enfin, il est essentiel d'assurer les bons outils de transformation pour valoriser au mieux la production locale.



AXE 4 : RESTAURATION COLLECTIVE ET CONFORMITÉ À LA LOI EGALIM

Orientation A : Sensibiliser le public scolaire à l'alimentation

Action 4.1. Sensibilisation du public scolaire sur le bien manger en lien avec les agriculteurs

Action 4.2. Généralisation du projet alimados dans les établissements scolaires

Action 4.3. Faire du lien entre toutes les formations agro-alimentaires

Orientation B : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Action 4.4. Diagnostic territorial de gaspillage alimentaire

Action 4.5. Diagnostics et plans d'actions "anti-gaspi" en restauration collective

Orientation C : Faciliter l'approvisionnement en produits locaux et de qualité

Action 4.6. Évaluer les besoins en denrées de la restauration collective

Action 4.7. Diagnostics cuisines et formations pour adapter la restauration collective aux produits locaux

Orientation D : (Re)susciter les vocations et développer les compétences de la restauration collective

Action 4.8. Formation des personnels de cuisines collectives

Action transversale 1.7. Former les élus en charge des thématiques liées au PAT

FICHE ACTION 4.1. SENSIBILISATION DU PUBLIC SCOLAIRE SUR LE BIEN MANGER EN LIEN AVEC LES AGRICULTEURS



Description de l'action / objectifs :

La sensibilisation du public scolaire doit idéalement se faire sur l'ensemble de l'année scolaire. C'est pourquoi il est privilégié un portage par un établissement scolaire, d'un projet d'éducation à l'alimentation durable. Il pourra contenir des ateliers de sensibilisation à l'alimentation, de cuisine, de jardinage, ou des visites d'exploitations. Des partenaires accompagneront l'établissement : structures des secteurs de l'alimentation, l'agriculture, la santé, etc. L'ambition est de clôturer le projet par un "mini salon de l'agriculture" à destination du public scolaire et des familles, avec un marché de producteurs.

Financements :

- EPCI/communes
- Cité Éducative
- Fondations

Freins :

- Disponibilité des acteurs

Leviers :

- Expérience de l'école Michelet et de la Cité Éducative

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Établissement scolaire

Partenaires :

- Cité Éducative
- EPCI/communes
- Établissements scolaires
- Producteurs
- FRAPS
- Pays Castelroussin
- Val de l'Indre
- ANEFA CVL
- Cagette & Fourchette
- Chambre d'agriculture 36
- Jeunes Agriculteurs 36
- Unis Cité
- CPIE Brenne-Berry
- EPLEFPA
- Naturapolis

Indicateurs de suivi :

- Effectifs concernés par des actions d'éducation à l'alimentation et au goût

Informations complémentaires / exemples :

Cette fiche action s'inspire du projet "De l'assiette aux champs" de l'école Michelet de Châteauroux, s'étant déroulé sur l'année 2023-2024. Le PCVI avait accompagné la clôture du projet : le mini salon de l'agriculture. Cette action avait reçu un tel succès que tous les partenaires, ainsi que la municipalité, avaient souhaité la réitérer. C'est pourquoi le PCVI, la Cité Éducative et la Chambre d'agriculture 36 recherche un nouveau porteur de projet, au plus tôt pour l'année scolaire 2026-2027.

Calendrier :



FICHE ACTION 4.2. GÉNÉRALISATION DU PROJET ALIMADOS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES *C'est en cours!*

Description de l'action / objectifs :

Cycle d'ateliers pensé dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) de Châteauroux Métropole à destination des élèves de 6ème du collège Rosa Parks. Il s'inscrit dans l'éducation au goût en lien avec les objectifs de l'Éducation Nationale, mais aussi à la santé, à l'environnement et au développement durable, etc.

Il se décline comme suit : 1h de formation "nutrition-santé" ; 1h de recherche pour élaborer un menu équilibré ; 4h de confection puis de partage du repas avec interventions de professionnels de la santé, de la restauration ou encore de l'agriculture.

L'objectif de la reprise de la coordination d'ALIMADOS par le PCVI est de généraliser le projet à d'autres établissements scolaires du territoire, afin d'assurer la continuité de l'éducation à l'alimentation tout au long de la vie, de la maternelle aux études supérieures.

Financements :

- Établissements scolaires
- CPTS
- Politique de la ville
- ARS
- AAP PNA

Freins :

- Différents degrés d'ambition et de moyens des établissements

Leviers :

- Expérience de 7 ans dans le projet

Échelle d'action :



PCVI

Porteur(s) de projet :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre

Partenaires :

- Collège Rosa Parks
- Centre socio-culturel Saint-Jean-Saint-Jacques
- Châteauroux Métropole : Contrat Local de Santé (CLS)
- Solidarité Accueil - Les Potagers de Velles
- Cagette & Fourchette
- FRAPS 36
- ARS
- CPTS

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'actions menées par le CLS de Châteauroux Métropole inscrites au PAT
- Nombre d'enfants sensibilisés à l'alimentation et au goût

Informations complémentaires / exemples :

En plus du cycle d'ateliers sur l'année scolaire, le projet ALIMADOS comporte un "petit-déjeuner santé" et une journée de clôture festive à destination des élèves et de leurs parents, avec à nouveau des professionnels de la santé et/ou de l'alimentation qui assurent des animations. En 2024, un reportage a été réalisé sur ce projet par BipTV.

Calendrier : Sept. - Oct. 2025

Sept. 2025
Rencontre de l'infirmière conseil auprès du DASEN 36



Sept. - Oct. 2025
Rencontre d'établissements volontaires



Nov. 2025
1er atelier du cycle au collège Rosa Parks



Mai 2026
"Petits-déjeuners santé" du collège Rosa Parks



Juin 2026
Clôture du cycle et préparation du suivant avec les nouveaux établissements



FICHE ACTION 4.3. FAIRE DU LIEN ENTRE TOUTES LES FORMATIONS AGRO-ALIMENTAIRES



Description de l'action / objectifs :

Les publics scolaires sont les citoyens de demain, mais aussi les futurs professionnels : apprentis cuisiniers, boulangers, éleveurs, maraîchers, fromagers, etc. Il est donc essentiel de sensibiliser ces apprentis à une approche systémique de l'alimentation, de l'amont à l'aval de la chaîne. Pour cela, ils pourront échanger leurs savoirs pour créer un repas dont les denrées seront produites et dans certains cas transformées via les formations agricoles, puis cuisinées par les formations des métiers de bouche et enfin servies par les formations en hôtellerie-restauration. D'autres formations pourront être associées à ce projet de sensibilisation entre pairs, liées au commerce ou au tourisme pour la mise en valeur.

Financements :

- Établissements de formation

Freins :

- Disponibilité des acteurs

Leviers :

- Locaux et matériels à disposition au sein des établissements de formation

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Établissement(s) de formation



Partenaires :

- EPLEFPA Naturapolis
- CFA Campus des métiers 36
- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- EPCI/communes
- Chambre d'agriculture de l'Indre
- Chambre des métiers et de l'artisanat 36
- Chambre de commerce et d'industrie 36

Indicateurs de suivi :

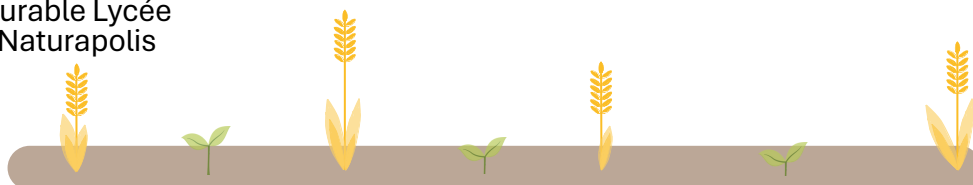
- Effectifs concernés par des actions structurantes d'éducation à l'alimentation durable

Informations complémentaires / exemples :

Les établissements d'enseignement et de formation ont généralement des événements liés au développement durable, ce qui pourrait être l'occasion de mettre en place cette action. L'alimentation serait ainsi l'axe d'entrée choisi pour aborder la notion de développement durable, et de plus, dans les champs de compétences des apprenants. C'est par exemple le cas de l'EPLEFPA Naturapolis qui organise "la semaine du développement durable".

Calendrier :

Nov. 2025
Semaine du développement durable Lycée Naturapolis



FICHE ACTION 4.4. DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Description de l'action / objectifs :

Réaliser un diagnostic territorial portant sur le gaspillage alimentaire sur tous les maillons de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation. Sur le modèle du "métabolisme territorial", le diagnostic s'intéressera aux acteurs et aux volumes, mais aussi aux coûts et impacts environnementaux. Un plan d'actions à l'échelle du PCVI suivra le travail de diagnostic, en travaillant à la fois sur la réduction du gaspillage alimentaire et la revalorisation des déchets.

Financements :

- ADEME
- LEADER
- CRST

Freins :

- Échelle de l'étude
- Multitudes et disponibilité des acteurs

Leviers :

- Relevé du gaspillage alimentaire réalisé dans beaucoup de structures (loi EGAlim)

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre

Partenaires :

- Université d'Orléans (programme GASPILAG)
- Chambres consulaires
- Restauration collective
- Restauration commerciale
- Entreprises
- Producteurs
- PLPDMA
- EPCI/communes

Indicateurs de suivi :

- Tonnes de déchets évités ou revalorisés sur le territoire du PCVI

Informations complémentaires / exemples :

Le PCVI est régulièrement sollicité pour présenter les activités de son PAT, et donc cité dans des articles de la presse locale ou des newsletters des différents réseaux des PAT. A l'été 2024, dans le cadre des JO&P et en partenariat avec la DDT 36, une exposition photos sur les produits locaux a été produite ainsi qu'un kakémono présentant le dispositif PAT.

Calendrier (à définir) :

1er semestre 2026
1ère réunion de la commission thématique "restauration collective"



FICHE ACTION 4.5. DIAGNOSTICS ET PLANS D'ACTIONS "ANTI-GASPI" EN RESTAURATION COLLECTIVE



Description de l'action / objectifs :

Réaliser des diagnostics portant sur le gaspillage alimentaire en restauration collective. Ils seront suivis de plans d'actions personnalisés à chaque établissement. Les actions porteront à la fois sur la réduction du gaspillage alimentaire et sur la revalorisation des déchets. Tous les types d'établissements sont concernés par cette action, mais une priorité sera accordée aux établissements scolaires, en lien avec d'autres actions de sensibilisation.

Financements :

- ADEME
- EPCI/communes
- CRST

Freins :

- Coût pour les établissements et collectivités

Leviers :

- Expériences existantes sur et hors du territoire

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Établissements d'enseignement et de formation
- Établissements médico-sociaux
- EPCI/communes

Partenaires :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- EPCI/communes
- PLPDMA

Indicateurs de suivi :

- Proportion de la restauration collective ayant mis en place un diagnostic et un plan d'actions contre le gaspillage alimentaire

Prestataire éventuel :

- A définir (CPIE Brenne-Berry ?)

Informations complémentaires / exemples :

Un point d'attention sera mis à associer les convives à la démarche, qui devra comprendre à la fois la sensibilisation au gaspillage alimentaire et à la revalorisation des déchets, et la formation au tri de ces déchets. Le compostage afin d'amender un potager, par exemple, est souvent utilisé comme outil de formation-sensibilisation.

Calendrier :

Juin 2025
Questionnaire sur les besoins d'accompagnement et de formation de la restauration collective (dont gaspillage alimentaire)

1er semestre 2026
1^{ère} réunion de la commission thématique "restauration collective"

Sept. 2026
1er programme "anti-gaspi" en établissement scolaire



FICHE ACTION 4.6. ÉVALUER LES BESOINS EN DENRÉES DE LA RESTAURATION COLLECTIVE



Description de l'action / objectifs :

Réaliser un diagnostic à l'échelle du PCVI de la consommation en denrées (brutes et transformées) de la restauration collective, afin d'en comprendre les besoins. Cette analyse se fera à partir des achats des établissements, et pourra permettre d'évaluer la part des produits labellisés et locaux, ainsi que les objectifs d'atteinte de la loi EGalim. Elle étudiera aussi l'empreinte carbone alimentaire de la restauration collective.

Dans un second temps, le diagnostic sera mis en vis-à-vis du diagnostic de l'offre locale (fiche action 3.3), afin d'évaluer les possibilités de relocalisation des approvisionnements.

Enfin, un plan d'actions et des outils pourront être mis en place (plateformes de commandes, outils organisationnels pour l'optimisation budgétaire, etc.)

Financements :

- ADEME
- LEADER
- CRST

Freins :

- Coût de la relocalisation pour les établissements

Leviers :

- Données disponibles via Ma Cantine

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre

Partenaires :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- EPCI/communes
- Établissements d'enseignement et de formation
- Établissement médico-sociaux

Indicateurs de suivi :

- Nombre de restaurants collectifs accompagnés pour un approvisionnement local

Informations complémentaires / exemples :

Un point d'attention sera porté sur les coûts : dépenses par fournisseurs, par famille d'aliments, le coût de revient par personne, etc, car ils sont souvent évoqués comme un frein. Le diagnostic différenciera également les produits bruts et transformés, afin de prendre la mesure des besoins en ateliers de transformation du territoire.

Calendrier (à définir) :

1er semestre 2026

1ère réunion de la commission thématique "restauration collective"



FICHE ACTION 4.7. DIAGNOSTICS CUISINES ET FORMATIONS POUR ADAPTER LA RESTAURATION COLLECTIVE AUX PRODUITS LOCAUX



Description de l'action / objectifs :

Pour répondre aux objectifs des lois EGAlim et Climat et Résilience, tout en intégrant les produits locaux en restauration collective, des aménagements et/ou des formations sont nécessaires. En effet, il s'agit d'un secteur très réglementé qui nécessite des équipements particuliers, notamment pour le "fait maison". De même, il nécessite des formations adaptées en cuisine comme dans la gestion des stocks et des commandes. Cette action vise donc à répondre à ces besoins en proposant aux personnels une analyse fine de leurs pratiques pour augmenter la part de produits locaux et faits maison.

Financements :

- Communes/EPCI
- Département de l'Indre
- Région CVL
- AAC MASA

Freins :

- Disponibilité des acteurs
- Investissement de départ

Leviers :

- Économies réalisées sur le long terme

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Département de l'Indre (collèges et établissements médico-sociaux)
- Région CVL (lycées)
- Communes/EPCI

Partenaires :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Communes/EPCI
- Cagette & Fourchette
- BioCentre

Indicateurs de suivi :

- Nombre de restaurants collectifs accompagnés pour un approvisionnement local

Informations complémentaires / exemples :

Le diagnostic cuisine portera sur les achats réalisés avec l'analyse des factures pour étudier les possibilités de relocalisation des approvisionnements. Il portera aussi sur la rédaction des marchés et appels d'offres pour envisager leur révision dans le but d'y intégrer davantage de produits locaux. Enfin, il portera sur les ressources humaines et matérielles mis à disposition pour étudier les possibilités d'augmenter la part de "fait maison". En complément, le service et l'accueil des convives au sein du restaurant pourra être travaillé.

Calendrier :

Jun 2025

Questionnaire sur les besoins d'accompagnement de la restauration collective

1er semestre 2026

1ère réunion de la commission thématique "restauration collective"



FICHE ACTION 4.8. FORMATION DES PERSONNELS DE CUISINES COLLECTIVES



Description de l'action / objectifs :

Pour répondre aux objectifs des lois EGalim et Climat et Résilience, tout en intégrant les produits locaux en restauration collective, des aménagements et/ou des formations sont nécessaires. En effet, il s'agit d'un secteur très réglementé qui nécessite des connaissances et des compétences particulières, notamment pour le "fait maison". Ainsi, il nécessite des formations adaptées en cuisine. Cette action vise donc à répondre à ces contraintes en proposant aux personnels des formations adaptées à leurs besoins, pour augmenter la part de produits locaux et faits maison.

Financements :

- Communes/EPCI
- Département de l'Indre
- Région CVL
- CNFPT
- AAC MASA

Freins :

- Disponibilité des acteurs
- Cohérence avec le matériel

Leviers :

- Opportunité de monter en compétence pour les personnels

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Département de l'Indre (collèges et établissements médico-sociaux)
- Région CVL (lycées)
- Communes/EPCI

Partenaires :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Communes/EPCI
- Cagette & Fourchette
- BioCentre
- CFA Campus des métiers 36

Indicateurs de suivi :

- Nombre de restaurants collectifs accompagnés pour un approvisionnement local

Informations complémentaires / exemples :

Cette action vise en priorité la formation des personnels de cuisine en poste en restauration collective, mais peut aussi s'adresser aux apprentis cuisiniers. Ainsi, un partenariat est à envisager avec le CFA Campus des métiers 36, afin de sensibiliser les apprentis à la cuisine de produits locaux ou encore des protéines végétales.

Calendrier :

Juin 2025
Questionnaire sur les besoins
d'accompagnement de la
restauration collective

1er semestre 2026
1ère réunion de la
commission thématique
"restauration collective"





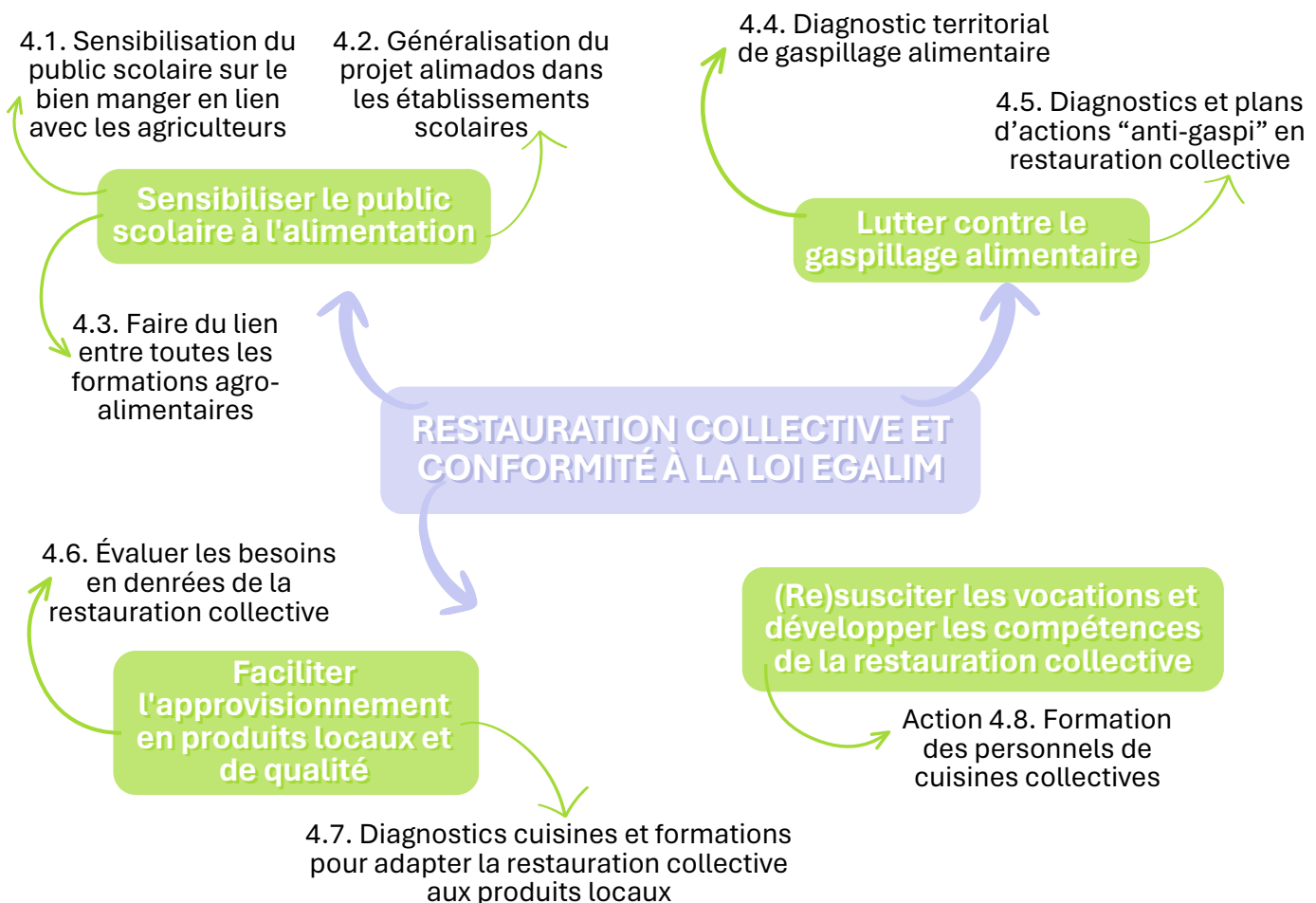
L'AXE 4 PROPOSE...

Huit actions ciblées sur la restauration collective, visant principalement le public scolaire. Néanmoins les actions proposées dans cet axe sont adaptables dans tout établissement proposant une restauration collective. Les quatre orientations de cet axe visent la transversalité, pour transformer ce secteur en accompagnant les acteurs dans des changements de pratiques importants.

Le public scolaire est particulièrement adapté pour cette stratégie, car il est possible sur toute une année scolaire d'associer les actions de transformation de la cuisine pour plus de produits locaux et de "fait maison", les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et les actions de sensibilisation du public, et en particulier des convives.

Une attention particulière est donnée au métier de cuisinier en restauration collective, afin d'y redonner du sens et du plaisir, et ceci dès la formation.

Ces actions sont liées à l'atteinte des objectifs des lois EGalim et Climat et résilience, et à l'objectif fort du PAT de relocaliser les assiettes des convives en restauration collective, afin d'offrir ce débouché pour les producteurs locaux.



AXE 5 : ACCÈS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS

Orientation A : Sensibiliser le grand public à l'alimentation saine et durable

Action 5.1. Création d'une ferme d'animation pédagogique

Action 5.2. Ateliers de sensibilisation à l'alimentation saine et durable

Action 5.3. Travailler avec les restaurateurs et artisans sur l'utilisation de produits locaux

Action 5.4. Annualisation du "Festival AlimenTerre"

Orientation B : Lutter contre la précarité alimentaire

Action 5.5. Mettons fin à la précarité alimentaire en Pays Castelroussin Val de l'Indre

Action 5.6. Approvisionnement de l'aide alimentaire et des épiceries sociales et solidaires en produits locaux

FICHE ACTION 5.1. CRÉATION D'UNE FERME D'ANIMATION PÉDAGOGIQUE



Description de l'action / objectifs :

Il est constaté un manque de connaissance du monde agricole berrichon chez une partie de la population, qu'ils s'agissent des animaux élevés ou des cultures produites. Installer ou avoir accès à une ferme d'animation pédagogique sur l'agglomération de Châteauroux Métropole, territoire plus urbanisé du PCVI, serait donc un atout. Cela contribuerait en particulier à l'éducation à l'alimentation et aux circuits de proximité pour le jeune public, mais peut être utile également pour un public adulte voire âgé, et avoir d'autres vertus : loisirs récréatifs, santé mentale, etc.

Financements :

- Région CVL

Freins :

- Disponibilité de foncier
- Coût

Leviers :

- Succès du mini salon de l'agriculture : un potentiel à pérenniser

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- A déterminer

Partenaires :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Chambres consulaires
- EPLEFPA Naturapolis
- Région CVL
- Département de l'Indre
- DDT 36
- EPCI/communes

Indicateurs de suivi :

- Nombre de personnes sensibilisées à l'alimentation durable via cette action

Informations complémentaires / exemples :

La création d'une ferme d'animation pédagogique avait été proposée au premier plan d'actions du PAT de niveau 1. Face à la difficulté de trouver le bon terrain et un porteur de projet cohérent avec les objectifs fixés, il a été proposé de plutôt investir un lieu existant pour y réaliser des activités ludiques et pédagogiques, ouvertes au public. L'EPLEFPA Naturapolis semble être une bonne option pour cela. Des agréments et des formations sont parfois nécessaires pour ce type d'activités, et seront donc à obtenir.

Calendrier :

2021-2024
Inscription de l'action au plan d'actions du PAT



Sept. 2025

Rencontre avec le CFA-CFPPA pour présenter le projet de ferme d'animation pédagogique : proposition d'ouvrir l'EPLEFPA Naturapolis pour accueillir du public



FICHE ACTION 5.2. ATELIERS DE SENSIBILISATION À L'ALIMENTATION SAIN ET DURABLE



Description de l'action / objectifs :

Lors de la première phase du projet "Mettons fin à la précarité alimentaire en PCVI", 16 ateliers ont été réalisés : ateliers cuisine, jardin, visites de fermes, etc. Cela a été un succès et reste très demandé par les structures du territoire ainsi que les habitants. Les thématiques des ateliers peuvent être très variés : du zéro déchet aux produits de saison, en passant par la nutrition santé. Les supports peuvent aussi varier : de la cuisine au potager en passant par la visite de ferme. Cette action propose donc de répondre aux besoins des structures du secteur de la solidarité notamment, qui proposent des activités aux habitants, et auprès desquels le sujet de l'alimentation est très plébiscité. En particulier, le "Défi alimentation" auprès des familles répond bien à cette demande.

Financements :

- EPCI/communes
- AAC MASA
- ARS
- MSA
- ADEME

Freins :

- Disponibilité des prestataires pour satisfaire la demande

Leviers :

- Engagement des structures

Échelle d'action :



Indicateurs de suivi :

- Nombre de personnes sensibilisées à l'alimentation durable via cette action

Porteur(s) de projet :

- Structures volontaires



Partenaires :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- EPCI/communes
- CCAS
- Centres socio-culturels
- Châteauroux Métropole : PLPDMA
- Solidarité Accueil
- CPIE Brenne-Berry
- FRAPS 36
- ARS
- MSA

Informations complémentaires / exemples :

Le "Défi alimentation" est un dispositif porté par le Graine Centre afin d'accompagner les habitants à faire évoluer leurs pratiques alimentaires vers plus de produits de saison, locaux et respectueux de l'environnement, sans augmentation de leur budget. Le CPIE Brenne-Berry est à ce jour la seule structure de l'Indre à être agréée pour le mener.

Calendrier :

Sept. 2025

Rencontre avec le tiers-lieu Mill'Pot'Agés et le CPIE Brenne-Berry pour mener un cycle d'ateliers "Défi alimentation" auprès des habitants de Villedieu-sur-Indre et alentours



FICHE ACTION 5.3. TRAVAILLER AVEC LES RESTAURATEURS ET ARTISANS SUR L'UTILISATION DE PRODUITS LOCAUX



Description de l'action / objectifs :

La restauration privée et les artisans sont des acteurs plus difficiles à atteindre par les politiques publiques. Néanmoins, le PAT castelroussin a pour objectif de valoriser les produits locaux, bruts comme transformés, dans leur travail. Cela passera par de la communication et de la sensibilisation auprès des professionnels, afin de promouvoir un approvisionnement local, mais aussi auprès des habitants. L'origine des produits devra être indiquée, notamment en passant par des labels existants (AOP/AOC, Made in 36, C du Centre) ou à créer.

Financements :

- A déterminer

Freins :

- Disponibilité des acteurs

Leviers :

- Travail de mise en lien des producteurs et de la restauration collective entamé par Cagette & fourchette

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- A déterminer



Partenaires :

- Chambres consulaires de l'Indre
- UMIH Berry
- Office de tourisme
- Département de l'Indre
- EPCI/commune
- Made in 36

Indicateurs de suivi :

- Nombre de partenariats engagés avec des structure de transformation et/ou CMA, CCI

Informations complémentaires / exemples :

Une première étape à cette action sera les Rencontres d'affaires entre producteurs locaux et acteurs de la restauration organisées par les 3 chambres consulaires.

Cette action permettra aussi de communiquer auprès du grand public, mais aussi de la restauration collective, qui pourra s'approvisionner auprès des artisans qui auront travaillé des produits locaux.

Calendrier :

13 Oct. 2025

1^{ères} Rencontres d'affaires producteurs locaux - acteurs de la restauration à Châteauroux



FICHE ACTION 5.4. ANNUALISATION DU "FESTIVAL ALIMENTERRE"



Description de l'action / objectifs :

Dans l'Indre, le Festival AlimenTerre est coordonné par la Ligue de l'enseignement. Un collectif composé de plusieurs structures s'organise pour créer diverses animations sur tout le territoire, en lien avec des films sélectionnés au niveau national, sur les enjeux du système alimentaire à l'échelle internationale. A partir de 2025, il est prévu d'inaugurer le festival à Châteauroux, en lien avec le PAT castelroussin. Toute la journée, des animations sont prévues en partenariat avec des structures travaillant sur l'alimentation durable et solidaire, pour le public scolaire et le grand public, en plus de la projection du film choisi.

Financements :

- Région CVL (CAPEI)
- EPCI/communes
- AAC MASA

Échelle d'action :



Indicateurs de suivi :

- Nombre de personnes sensibilisés à l'alimentation durable via cette action

Freins :

- Rémunération des intervenants

Leviers :

- Collectif départemental existant
- Subvention régionale associée

Porteur(s) de projet :

- Ligue de l'enseignement 36

Partenaires :

- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Région CVL
- Cagette & Fourchette
- Solidarité Accueil
- CCAS
- Centres socio-culturels

Informations complémentaires / exemples :

Le Festival AlimenTerre est un évènement national porté par le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), visant à sensibiliser le grand public aux enjeux de l'ensemble du système alimentaire à l'échelle internationale. Pour cela, il sélectionne des films abordant différentes thématiques liées à l'alimentation, et propose à toute structure d'organiser des évènements locaux autour de la projection d'un de ces films. Il se déroule tous les ans du 15/10 au 30/11.

Calendrier :



FICHE ACTION 5.5. METTONS FIN À LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN PAYS CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE



Description de l'action / objectifs :

Ce projet est porté par le CPIE Brenne-Berry de décembre 2023 à décembre 2025. Il se décline en 2 phases : une première de montée en compétences des acteurs du secteur de la solidarité (bénéficiaires compris) sur les questions d'alimentation saine et durable, et une seconde de réflexion sur un modèle complémentaire et alternatif à l'aide alimentaire, pour une alimentation saine, locale, durable et choisie pour toutes et tous. Les participants souhaitent se donner une entité juridique via la création d'une association. Cette fiche action propose de les accompagner dans cette démarche, ainsi que dans la concrétisation de leur projet majeur : une épicerie sociale et solidaire approvisionnée en produits locaux, sains et durables, via des conventionnements avec des producteurs, des artisans ou des commerçants, au sein d'un lieu ouvert et multi-activités (ateliers cuisine notamment).

Financements :

- AAP Mieux Manger Pour Tous (DREETS)
- Région CVL (CRST-AVOSID)
- Pays Castelroussin Val de l'Indre (Plan de Relance PAT niv. 1)
- AAC MASA • ARS • LEADER
- ADEME • MSA • Fondations

Freins :

- Disponibilité des acteurs
- Coût

Leviers :

- Structuration du collectif en association
- Expérimentation

Échelle d'action :



Indicateurs de suivi :

- % d'associations de lutte contre la précarité alimentaire partenaires du PAT par rapport au total

Porteur(s) de projet :

- CPIE Brenne-Berry
- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Future association ?

Partenaires :

- DEETS-PP
- DDT 36
- CCAS
- GDAB 36
- Producteurs
- Communes/EPCI
- Secours catholique
- Ligue de l'enseignement, etc...
- Restos du coeur
- Solidarité Accueil
- Banque alimentaire 36
- Secours populaire
- La croix rouge

Informations complémentaires / exemples :

Lors de la première phase du projet, 16 ateliers ont été organisés en lien avec les besoins remontés par les structures : cuisine, jardinage, visite de ferme, etc. Lors de la seconde phase du projet, 8 réunions ont été organisées pour concrétiser la multitude de projets proposés : épicerie sociale et solidaire, frigos solidaires, groupements d'achats, etc.

Calendrier :

Déc. 2023
Évènement de lancement du projet "Mettons fin à la précarité alimentaire en PCVI"

Oct. 2024
Lancement de la 2nde phase du projet

Déc. 2025
Fin du projet Mieux Manger Pour Tous avec le CPIE Brenne-Berry



FICHE ACTION 5.6. APPROVISIONNEMENT DE L'AIDE ALIMENTAIRE ET DES ÉPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES EN PRODUITS LOCAUX



Description de l'action / objectifs :

L'association Cagette & Fourchette et la Banque Alimentaire de l'Indre portent conjointement un projet d'approvisionnement de l'aide alimentaire et des épiceries sociales et solidaires en produits locaux et de qualité. Lauréats de l'AAP MMPT, l'objectif est de faciliter l'accès à des produits locaux et de qualité à un public en situation de précarité, grâce à la mission de rapprochement des producteurs et des consommateurs de Cagette & Fourchette. L'action "logistique" est couplée d'une action de sensibilisation auprès du public, via des ateliers (cuisine par exemple).

Financements :

- AAP Mieux Manger Pour Tous (DREETS)

Freins :

- Temps et disponibilité pour réaliser les ateliers

Leviers :

- Rôle centralisateur de la BA 36 sur l'aide alimentaire

Échelle d'action :



Porteur(s) de projet :

- Cagette & Fourchette
- Banque Alimentaire 36



Partenaires :

- Épiceries sociales et solidaires
- Centres socio-culturels
- FRAPS 36

Indicateurs de suivi :

- Nombre de personnes concernées par cette action de lutte contre la précarité alimentaire

Informations complémentaires / exemples :

Calendrier :

2024

Cagette & Fourchette et la BA36
lauréats de l'AAP MMPT

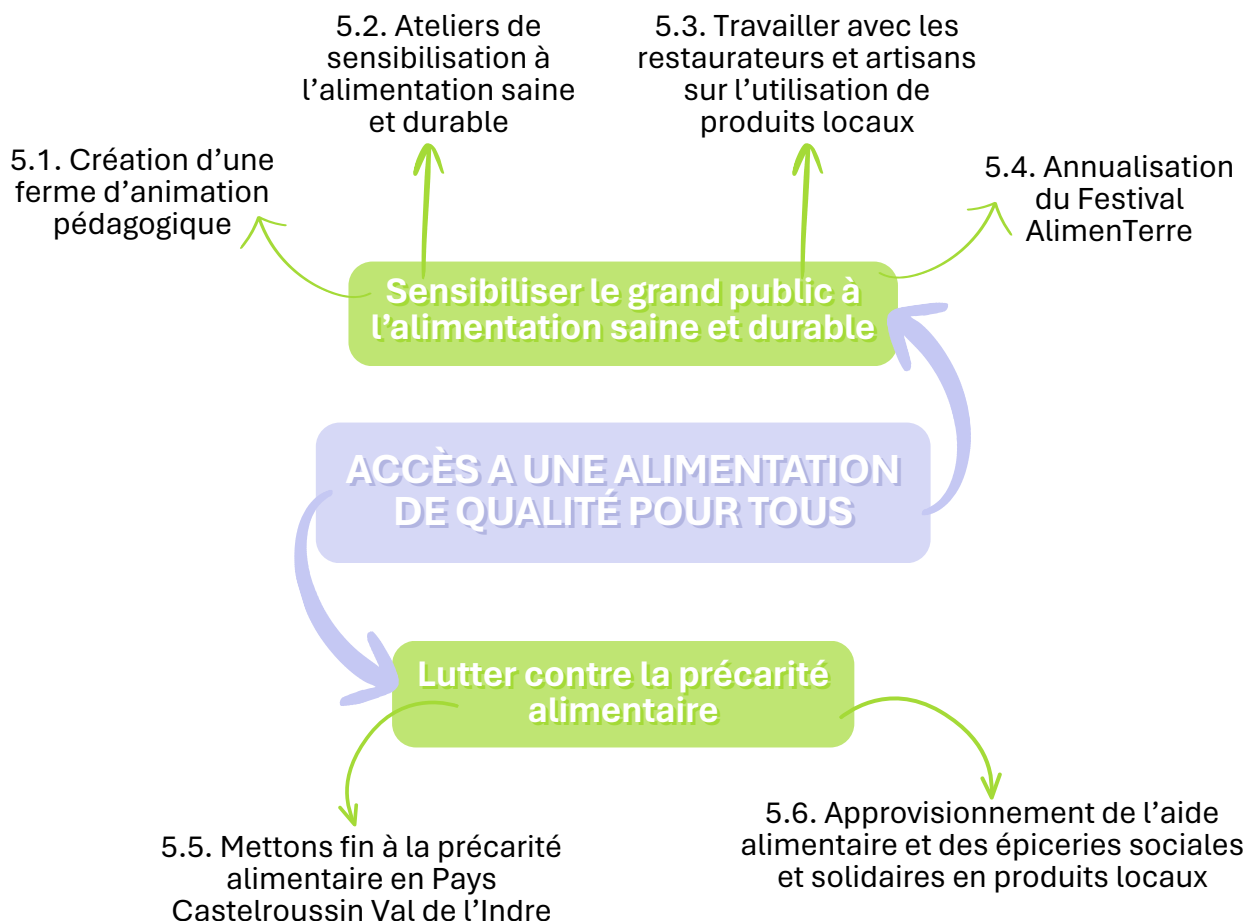




L'AXE 5 PROPOSE...

Six actions ciblées sur l'accès à une alimentation locale, saine et de qualité pour tous. Cet axe est orienté vers le grand public, afin de faciliter l'accès aux produits locaux et de qualité quelque soit son budget, et de sensibiliser à une alimentation saine et durable.

Les actions qui sont proposées sont à la croisée des enjeux de justice sociale et de santé publique, et misent sur des supports de communication pour porter à connaissance et valoriser l'agriculture locale. Ces actions de communication seront complétées par des ateliers pratiques, très demandés par les structures des secteurs du social et de la solidarité.



CONCLUSION GÉNÉRALE

Au total, ce programme propose 33 actions à concrétiser ou à pérenniser sur le territoire du Pays Castelroussin Val de l'Indre, voire au delà. Ces actions sont réparties dans 16 orientations stratégiques, qui représentent autant d'objectifs à atteindre dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial Castelroussin. Les 5 axes thématiques permettent de structurer le plan d'actions, tant il se veut systémique, à l'égard d'un système alimentaire complexe, et d'enjeux transversaux.

Ce plan d'actions n'est cependant pas figé dans le temps, et à vocation à être modifié et abondé par les acteurs qui s'en saisiront, via les Conseils Locaux de l'Alimentation de Proximité et les commissions thématiques. Ces commissions thématiques ont par ailleurs vocation à mener techniquement les actions à terme, afin de concrétiser les ambitions politiques traduites dans le PAT castelroussin.

Les élus du Pays Castelroussin Val de l'Indre, et en particulier le comité de pilotage du PAT, remercient tous les acteurs ayant participé à l'élaboration de ce plan d'actions, et à la concrétisation de ses objectifs.

